

L'ŒIL DE LA POLICE

PUBLICATION NATIONALE

Une Catastrophe nationale

Hebdomadaire



ERSIBLE "PLUVIÔSE"

Un nouveau nom vient de s'inscrire au martyrologe de la navigation sous-marine. Après ceux du *Lutin* et du *Farfadet*, le nom du *Pluviôse* demeurera un souvenir funèbre dans l'histoire de nos marins. Cette nouvelle catastrophe a
(Voir la suite page 2).

VOIR A L'INTÉRIEUR NOTRE SUPERBE PAGE EN COULEURS



LA SEMAINE CRIMINELLE DANS L'EST

SCÈNE DE MÉNAGE. — Pour fêter une communion, deux époux avaient dîné chez des amis. Rentré chez eux, le mari fit à sa femme des observations qu'elle n'accepta pas bénévolement. Furieux, il renversa la lampe et, dans l'obscurité,



roua sa femme de coups, en présence de leur fille âgée de cinq ans. Affolée, la malheureuse femme sauta par la fenêtre et tomba du premier étage sur le trottoir où elle se fractura une jambe. **ÉPERNAY.**



ÉTUDIANTS CAMERIOLEURS. — De bonne famille tous deux, deux jeunes étudiants avaient fait la connaissance d'une femme galante qui les poussa à faire la noce. Mais dépourvus d'argent, ils décidèrent de voler les bijoux de la jeune femme. Ils s'introduisirent chez elle, la bâillonnèrent et l'assommèrent à coups de talon. Ils s'enfuyaient ensuite avec les bijoux, mais ils ne tardèrent pas à être arrêtés. **DIJON.**



LES DISCUSSIONS SANGLANTES. — Après s'être bien disputés, deux ouvriers se disposaient à partir chacun de son côté. Mais l'un d'eux, réflexion faite, jugea qu'une dispute ne devait pas finir dans le calme. Il sortit de sa poche un revolver et fit feu par deux fois sur son adversaire. Celui-ci fut gravement atteint à la cuisse et au menton. Le meurtrier a été écroué. **VITRY-LE-FRANÇOIS.**

Les Tribunaux pour Enfants

Au cours du huitième congrès national des sociétés de patronage des libérés et des enfants traduits en justice qui vient de se tenir à Rennes, M. Ferdinand Dreyfus, sénateur, a annoncé que le Sénat allait être saisi, sur son initiative et celle de plusieurs de ses collègues, d'une proposition que la haute Assemblée aura à discuter en même temps que celles de MM. Paul Deschanel et Dreion, récemment votées par la Chambre.

Les trois points visés par cette proposition ont trait à :

1° La fixation d'un âge minimum au-dessus duquel il n'y aura pas d'imputabilité pénale, mais seulement des mesures de préservation et de réforme ;

2° La nomination de juges d'instruction spécialisés et de juridiction spéciale sous le nom de « tribunaux des enfants » ;

3° L'organisation de la liberté surveillée à l'aide de délégués spéciaux « probation officiers », selon la pratique ingénieuse tentée par MM. Henri Rollet et Marcel Kleine au patronage de l'enfance.

Le congrès a émis des vœux favorables à ces idées, sans se prononcer exclusivement sur la question de savoir si les infractions imputables aux mineurs de douze ans seraient jugées par la juridiction ordinaire spécialisée ou par des magistrats dits « conseillers familiaux », comme dans le projet voté par le conseil supérieur des prisons.

Il s'est prononcé pour le principe d'une réorganisation générale de la tutelle des enfants malheureux de toutes les catégories.

Un tribunal de tutelle connaîtrait de toutes les mesures de préservation, de réforme et de redressement édictées en faveur des enfants abandonnés ou traduits en justice, ainsi que des lois sur la déchéance de la puissance paternelle.

UNE CATASTROPHE NATIONALE (Suite)

fait plus de victimes que les précédentes ; car il y avait à bord du *Pluviôse* trois officiers et vingt-quatre hommes. Le submersible qui avait quitté joyeusement Calais, n'était plus, quelques instants plus tard, qu'un tombeau d'acier, retenant au fond de la mer les cadavres de vingt-sept braves.

Comment la catastrophe s'est-elle produite ? On ne le saura probablement pas. Les marins du *Pluviôse* n'expliqueront jamais comment il s'est fait que le submersible fut remonté à la surface sur la route même des paquebots dont les heures de départ et l'itinéraire sont absolument connus.

D'autre part le paquebot *Pas-de-Calais* ne pouvait pas deviner le navire sous les eaux et le périscope du sous-marin n'était pas suffisamment visible dans la houle. Lorsque le capitaine du steamer vit émerger des eaux la coque du *Pluviôse*, il était trop tard pour éviter la collision.

Ce fut à Calais, où habitent les familles de la plupart des victimes, de l'effolement et de la consternation. Tous les navires qui se trouvaient dans le port se portèrent sur les lieux de la catastrophe, mais tous les secours étaient inutiles.

Quand la nuit vint, les torpilleurs demeurèrent à la place même où le *Pluviôse* avait disparu.

Et ce spectacle, vu de la côte, donnait l'impression d'une poignante veillée funèbre

qu'éclairaient sinistrement les feux multicolores et les projecteurs des navires.

La mer très houleuse, sillonnée de courants violents, empêchait les scaphandriers de descendre jusqu'au submersible coulé et d'attacher aux boucles de la coque les chaînes destinées à relever le navire. Un des scaphandriers put cependant constater que le *Pluviôse* porte à l'arrière une terrible blessure par laquelle l'eau avait envahi le navire ; il put également remonter, tel un trophée de gloire, le pavillon qui flottait sur le submersible englouti.

Voici les noms des officiers et marins tombés dans cette catastrophe : le commandant Prat, commandant l'escadrille de la deuxième flottille de torpilleurs de la Manche ; le lieutenant de vaisseau Callot ; l'enseigne Engel ; les sous-officiers Fontaine, premier maître ; Morin, second maître ; Le Prunnonc, maître pilote ; les hommes d'équipage Huet, Gauthier, Lemoile, Flock, Lemoine, Le Floch, Batard, Liot, Carbon, Manac, Brézillon, Moulin, Delpierre, Appere, Chaudat, Scollam, Warin, Gauchet, Gras, Henry, Le Breton.

On trouvera dans notre double page en couleurs les diverses phases de ce grand drame national. *L'Œil de la Police*, toujours soucieux de renseigner ses lecteurs par le texte et par l'image, continuera à reproduire fidèlement les scènes principales de ce terrible événement qui a mis en deuil la France entière.

La Chasse aux Vagabonds

Le procureur général près la Cour d'appel de Paris a adressé aux commissaires de police une circulaire relative à la répression du vagabondage.

La circulaire rappelle d'abord l'article 270 du Code pénal qui définit le vagabondage. Pour être classé vagabond, il faut « n'avoir pas de domicile certain ni moyen d'existence et n'exercer ni métier, ni profession ».

« Mais, dit la circulaire, l'absence de domicile et de moyens de subsistance n'est pas toujours la preuve de l'état de vagabondage. Et, d'autre part, la possession d'une somme d'argent et l'indication d'un prétendu domicile ne sauraient, dans bien des cas, suffire à faire tomber la prévention. »

« Au contraire, la troisième condition, le fait de ne pas travailler habituellement, me paraît décisive. Lorsqu'un homme, jeune et valide, vit dans le désœuvrement, bien qu'il n'ait pas personnellement de quoi subvenir à ses besoins, on peut, sans crainte d'erreur, le tenir pour un vagabond. Le plus souvent ses ressources sont inavouables et le lieu où il s'abrite n'est point un domicile certain, au vrai sens du mot. Des milliers d'individus, pour la plupart repris de justice, prêts à tous les méfaits, sont, à Paris, dans cette situation inquiétante. Ils n'exercent ni métier ni profession ; ils semblent cependant avoir des moyens de subsistance, puisqu'ils sont les hôtes assidus des bars et des débits de vin. »

Il faut donc, lorsque le commissaire se trouve en présence d'un individu inculpé de vagabondage, qu'il vérifie avec le plus grand soin si c'est un désœuvré, ou s'il travaille. Dans ce dernier cas, « on ne doit pas hésiter à le mettre en liberté, même si, momentanément, il n'a point d'argent ni de domicile. Un travailleur n'est pas un vagabond et ne doit jamais être traité comme tel. »

Au contraire, si l'inculpé ne peut justifier d'aucun métier, il doit être présumé en état de vagabondage, même s'il possède quelque argent ; et il importe de rechercher l'origine de cet argent.

« De même, vous n'avez pas à considérer comme un domicile certain une chambre d'hôtel louée soit à la nuit, soit à la journée ou payée pour une location plus longue à l'aide de fonds d'origine suspecte. Vous devez, dès lors, faire conduire au parquet tout individu se trouvant dans cette situation, qui est bien l'état de vagabondage. »

Tel est le seul moyen, conclut le procureur, de débarrasser Paris des malfaiteurs qui l'assailent de toutes parts. Et ce qui est vrai pour Paris l'est aussi pour toutes les grandes villes.

Mensonge d'amour

Une femme jeune et folle rencontrait, l'autre jour, dans une rue de Berlin, un superbe monsieur parant, plastronnant, bombant le torse, un homme enfin tout à fait avantageux.

— N'êtes-vous pas, lui demanda-t-elle, le lieutenant G... ?

— Je le suis, répondit le bellâtre.

Et les choses ne traînèrent pas.

La dame — mariée — honorait le bellâtre de ses faveurs le soir même.

Or, elle découvrit, le surlendemain, que son nouvel amant n'était pas le lieutenant G..., mais M. J..., marchand de drap. Quelle honte !

— Madame, s'excusa l'honorable commerçant, je fus, avant-hier, trop poli pour vous

démentir. Eh ! qu'importe, d'ailleurs, le métier que j'exerce, puisque je vous aime et que vous m'aimez ?

— Ah ! non, cela, non. Tromper son mari avec un militaire, bien. Mais avec un drapier ! Pouah !

Quant au véritable lieutenant G..., racontent les *Manchener Nachrichten*, avisé de l'aventure, il a porté plainte contre M. J... et l'a fait condamner à trois cents marks de dommages, parce que, déclare-t-il, ce négociant « lui causa le plus grand tort en laissant croire qu'un officier pouvait avoir des relations coupables avec une femme ! »

Remords ou cruelle ironie

Un maître d'hôtel de Londres, ayant surpris sa femme entre les bras d'un marchand de Liverpool, plaide en divorce.

Or, les juges qui s'occupent du procès ont reçu communication d'une lettre écrite au mari par l'amant, M. Walden, et dont voici quelques passages :

« Si vous étiez arrivé l'autre jour furieux et menaçant, je n'aurais fait qu'en rire ; mais votre tristesse muette et digne m'a touché. J'aime Clara de tout mon cœur, et si je dois me séparer d'elle, ma vie ne sera plus longue. Il faut donc, pour que vous compreniez mes sentiments, que je vous raconte une histoire :

« Samedi soir, dans la maison où Clara n'était plus, j'ai entendu vos enfants crier : « Maman ! maman ! » Et leurs voix étaient si plaintives que je n'en dors pas depuis. Ce cri de : « Maman ! » résonne toujours à mes oreilles... Monsieur, l'existence ne m'a pas été douce. On m'a élevé rudement. Mais moi, qui mourrais sans sourcilier, je ne peux pas entendre pleurer un petit. C'est pourquoi je vous demande en grâce de reprendre votre femme. Plaidez auprès d'elle au nom de vos enfants. Elle vous entendra, j'en suis sûr ; elle vous reviendra. Si vous échouez, j'épouserai celle que mon plus grand bonheur serait de pouvoir appeler ma femme devant tout le monde. Si vous réussissez, je vous donne ma parole de ne la plus revoir. En m'excusant du tort que je vous ai fait, je vous prie de me croire, monsieur, respectueusement votre... »

Un Truc de Joueurs

Depuis quelque temps, un petit théâtre de la Butte Montmartre faisait relâche, sous le prétexte de répéter une pièce intitulée *Banco*.

Naturellement, dans une pièce ainsi intitulée, on mettait des joueurs en scène. Mais M. Duponnois, commissaire de police, qui assistait parfois aux répétitions, remarqua qu'on ne jouait jamais que le 2^e acte, consacré précisément à une séance de jeu dans un cercle.

Justement étonné, le commissaire de police demanda pourquoi on ne répétait jamais ni le 1^{er} ni le 3^e acte. On lui répondit tranquillement que les rôles n'étaient pas sus, que les décors n'étaient pas prêts. Et cela continua ainsi.

Flairant une ruse, le magistrat fit une enquête et il ne tarda pas à percer le mystère.

La pièce était un mythe ; elle n'existait pas et les répétitions n'étaient qu'un prétexte pour des joueurs forcés et malins, qui se livraient non seulement aux douceurs du « banco » mais encore jouaient aussi à la roulette et au baccara.

Mais tout a une fin. Le commissaire fit une descente de police en règle, saisit les enjeux et le matériel des répétitions.



LA SEMAINE CRIMINELLE dans la Vallée du Rhône

RIXE MORTELLE. — Tandis que, dans la soirée, un cordonnier était attablé dans un bar, un rôdeur s'approcha de lui et lui demanda de lui offrir à boire. L'ouvrier refusa. Furieux, l'apache le frappa, mais le cordonnier n'était pas



d'humeur à se laisser faire. Il se défendit énergiquement. Ce que voyant, le rôdeur s'arma de son poignard et, d'un seul coup, ouvrit la gorge de l'ouvrier. Celui-ci put contre jusqu'au poste de police où il tomba comme une masse : il était mort. **LYON.**



DRAME PASSIONNEL. — Persuadé qu'il était trompé par sa maîtresse, bonne dans un café, un mineur résolut de la tuer. Il se rendit, vers quatre heures de l'après-midi, à l'établissement où servait la jeune femme et tira sur elle deux coups de revolver. Après quoi, il se logea une balle dans la tête. L'état des deux blessés est désespéré. **CLUNY.**



DOUBLE ASSASSINAT. — Seules dans une petite maison isolée, deux femmes, la mère âgée de quatre-vingt-trois ans, la fille de quarante-quatre, étaient couchées. Soudain, des individus firent irruption dans la chambre, criblèrent les deux malheureuses de coups de couteau et volèrent ce qu'ils purent. Les deux femmes sont mortes. On croit tenir un des coupables. **TARASCON.**

Le Coup de foudre fatal

On se souvient qu'au milieu des débats du procès des Russes à Venise, le représentant du ministère public, M. Ranzi, tomba malade, et un autre magistrat fut chargé de le remplacer. Celui-ci se dévoua à sa tâche. Mais ceux qui suivaient le procès s'aperçurent, dès le premier moment, que le magistrat était en proie à d'étranges sentiments. Les uns prétendaient que le surmenage qu'il s'était imposé pour se mettre au courant des débats avait porté un commencement de trouble sur son système nerveux ; d'autres (c'étaient les plus nombreux) attribuaient l'attitude du magistrat à la présence de l'héroïne de l'affaire, la « comtesse fatale ». La guérison de son collègue, qui revint prendre sa place quelques jours après, libéra le magistrat de ses peines. Mais, ayant quitté la cour d'assises, il fut obligé de demander un congé et s'éloigna de Venise. Il s'en alla dans une maison de santé à Vittorito, où, depuis lors, sa raison semble définitivement égarée.

La "Main Noire" prépare un crime

Le baron d'Altomonte, qui habite Milan et qui est d'origine sicilienne, s'est présenté à la direction de la police pour dénoncer des criminels qui, depuis quelque temps, le poursuivent de leurs menaces en lui demandant de verser des sommes d'argent sous peine de mort.

Précisément, il a reçu une lettre de Parme dans laquelle on le sommait de déposer à une certaine place une somme d'argent. Le baron a vécu longtemps à New-York, où il a fait partie de la police et où il fut déjà l'objet de menaces de mort.

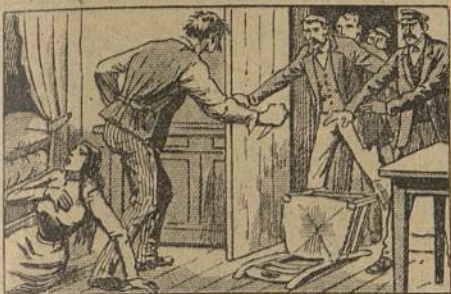
Les lettres reçues par lui sont écrites à l'encre rouge et portent le mystérieux cachet de l'association criminelle italienne de l'Amérique : une main noire.



LA SEMAINE CRIMINELLE
DANS LE NORD

UNE CABARETIÈRE BLESSÉE. — Pour empêcher un client de quitter le pays sans la payer, une cabaretière se rendit au bureau de la compagnie qui l'employait. Mais l'homme revint à l'estaminet et y causa un violent tumulte. La cabaretière voulut expulser le perturbateur; elle y avait presque réussi, quand celui-ci se retourna et lui porta deux coups de son arme. La cabaretière, atteinte au-dessous du sein droit et à la tête, s'affaissa, sérieusement blessée.

BETHUNE.



LA FOLIE. — Pris subitement de folie furieuse, un homme résolut de tuer sa femme. Il s'arma d'un couteau de cuisine et, se jetant sur la malheureuse, il la larda de coups. Aux cris poussés par la victime, des voisins accoururent et pénétrèrent dans le logement où se déroulait le drame. Ils trouvèrent la blessée, échevelée, couverte de sang et l'homme, debout, qui menaçait de frapper quiconque l'approcherait. On put cependant s'emparer de lui.

LILLE.



LACHE AGRESSION. — Au moment où, vers minuit, un cultivateur rentrait chez lui en compagnie de sa femme et de son frère, plusieurs individus se jetèrent sur eux et les frappèrent à coups de pierres. La femme, le front ouvert, s'affaissa bientôt, évanouie. Le mari fut également blessé à la tête. Enfin la toiture, les portes et les fenêtres de leur domicile ont été brisées.

CLÉRY.



BATAILLE ENTRE APACHES ET AGENTS. — Pour s'amuser, deux voyous traquaient les passants à coups de pieds. Deux agents intervinrent. Mais les apaches renversèrent l'un d'eux d'un coup de tête et lui arrachèrent son sabre. Ainsi armé, un des bandits frappa les agents. Le second agent put dégainer et sortir son revolver dont il tira plusieurs coups en l'air. Les deux apaches prirent alors la fuite.

ROUBAIX.

UNE ÉTRANGE DISPARITION

Grand Roman policier inédit *

PAR A. K. GREEN

(Traduction de J. Heywood)

CHAPITRE XI

LUTRA (suite).

— Ce sera donc vous, mon père, fit Luttra en se tournant vers l'aubergiste, qui, jusque-là, n'avait pas prononcé une parole. Monsieur a bien le droit de nous quitter si bon lui semble.

Un grognement sourd lui répondit; le vieux s'avancait sur ma compagnie, les poings crispés, d'un air si menaçant que je levai instinctivement le bras pour la protéger. La courageuse enfant ne broncha pas.

— Restez où vous êtes, mon père, commanda-t-elle en étendant la main. Un pas de plus, je laisse tomber dans le feu ces billets pour lesquels vous et mon frère vous donneriez votre âme.

Joignant le geste à la parole, elle tira de son corsage une liasse de billets de banque et la tint suspendue au-dessus du brasier.

— Malheureuse, que fais-tu là! s'écria l'aubergiste en levant rageusement le poing. Il se garda bien, toutefois, d'avancer vers sa fille, mais resta comme cloué sur place, dévorant du regard les billets qu'elle tenait à la main.

— Je n'aime pas les paroles inutiles, vous le savez, reprit Luttra d'une voix égale, mais singulièrement résolue. Vous pouvez me battre, vous pouvez me tuer, si vous voulez, cela n'y changera rien. Ou bien vous allez laisser partir tranquillement ce monsieur, ou je détruis cet argent sans le moindre scrupule.

— Misérable! fit encore le vieux, les lèvres frémissantes, les doigts agités de mouvements convulsifs.

Mais s'il n'osa pas avancer, il n'en fut pas de même de son fils, qui bondit vers la jeune fille. Un instant de plus, il allait l'envelopper de ses bras puissants, lorsqu'au passage, je lui envoyai sur la mâchoire un coup de poing qui l'étendit à nos pieds.

Luttra ne dit rien; seulement on vit un des billets tomber de sa main dans le feu où il se consuma aussitôt.

Avec un cri de bête blessée à mort, le vieil aubergiste frappa du talon sur le plancher.

— Attends! s'écria-t-il d'une voix étranglée. Il s'approcha rapidement de la porte, qu'il ouvrit.

— Voilà! fit-il. Puisque vous ne voulez pas entendre raison, allez-vous-en, et puisse le feu du ciel vous dévorer comme vient de brûler ce bel argent. Mais d'abord, donne-moi les autres billets.

— Eloignez-vous de la porte, fit encore la jeune fille, en décrochant de sa main libre une lanterne suspendue à l'angle de la cheminée. Et que Karl allume cette lanterne sans essayer de s'approcher de nous.

Il fut fait comme elle le disait. En moins de temps qu'il n'en faut pour vous le dire, le vieux s'était éloigné de la porte, la lanterne était allumée et nous nous disposions à quitter la maison.

— Passez le premier, me dit-elle. Je vous suivrai dans un instant.

— Oh non, répondis-je, nous partirons ensemble.

— Mais l'argent? gronda la voix rauque de l'aubergiste par-dessus mon épaule.

— Je vous le donnerai en revenant, répondit sa fille en fermant la porte derrière nous.

* Voir l'OEIL de la Police n° 61 à 74.

CHAPITRE XII

L'AMOUR D'UNE FEMME

Jamais je n'oublierai la violence de la rafale qui se déchaîna sur nous aussitôt que nous fûmes dehors, nous fouettant le visage et nous enveloppant comme d'une trombe, ni le frisson qui me parcourut, au moment où cette frêle enfant me prit par la main, pour m'entraîner à sa suite dans les ténébres.

Cependant j'étais moins sous le charme de sa beauté que stupéfait de trouver en elle tant de courage et de résolution. La fureur même de la tempête semblait plier devant sa volonté; le vent lui prêtait des ailes.

Une fois sur la route, elle s'arrêta pour regarder en arrière. Les puissantes carrures de l'aubergiste et de son fils se découpaient sur le carré lumineux de la porte. Presque aussitôt nous vîmes les deux misérables se lancer à notre poursuite.

Étouffant une exclamation, Luttra me conduisit vers un arbre, au pied duquel, à mon grand étonnement, j'aperçus mon cheval sellé et bridé. La jeune fille s'empressa de le détacher, suspendit la lanterne tout allumée au pommeau de la selle, puis, ramassant ma cravache déposée auprès de l'arbre, elle en donna un grand coup à l'animal affolé, qui partit au galop sur la route.

En même temps, la jeune fille m'attirait derrière l'arbre.

— Ne bougez pas, souffla-t-elle.

A peine ses lèvres eurent-elles prononcé ces paroles que son père et son frère passèrent devant nous en courant.

— Ils vont suivre la lumière, murmura ma compagne qui, de nouveau, me prit par la main et m'entraîna dans la direction opposée.

— Ayez confiance en moi, reprit-elle, pendant que nous courions aussi vite que nous le permettait le vent qui nous soufflait au visage, je vais vous conduire dans un endroit où vous serez en sûreté.

— Comment vous remercier? répondis-je dans un élan de reconnaissance. Pourquoi vous exposez-vous ainsi à la colère de ces hommes? Je ne suis pour vous qu'un étranger.

L'étreinte de sa main se resserra, mais elle ne répondit rien. Nous courûmes en silence pendant plusieurs minutes. Au moment où le souffle commençait à me manquer, ma compagne s'arrêta.

— Savez-vous, s'écria-t-elle, que nous cotoyons un précipice? Nous en avons pour un demi-kilomètre environ; il faut aller plus prudemment. Il est arrivé plus d'un accident par ici, les nuits d'orage; encore le mois dernier, un cavalier et sa monture ont été précipités au bas de la falaise et se sont tués sur le coup.

Elle disait ces mots d'un ton qui me glaça d'épouvante. C'était comme si elle eût voulu me faire toucher du doigt le danger terrible auquel je venais d'échapper sans le savoir. Nous glissions dans la boue, nos pieds se prenaient dans les ronces qui, par endroits, couvraient ce chemin maudit; la distance me parut interminable. Par le fait, elle ne dépassait probablement pas sept à huit cents mètres.

Enfin la jeune fille s'arrêta en disant :

— Nous y voilà.

Je m'aperçus alors que nous nous trou-



LA SEMAINE CRIMINELLE
DANS LE SUD-OUEST

AUDACIEUSE AGRESSION. — Un Arabe, qui offre depuis quelques semaines ses marchandises variées aux consommateurs des grands cafés du centre, se trouvant sur la passerelle, le soir, vers neuf heures, lorsqu'il fut assailli par deux inconnus qui le frappèrent violemment et le dépouillèrent des divers objets dont il était porteur, ainsi que d'un porte-monnaie contenant trois cents francs. Puis les voleurs s'enfuirent après avoir tenté de jeter leur victime dans la Garonne.

BORDEAUX.



INFANTICIDE. — Domestique chez un médecin, une jeune femme avait réussi à cacher sa grossesse à ses maîtres. Elle put donc accoucher dans sa chambre sans que personne s'en aperçût. Cependant, dans la journée, sa maîtresse remarqua chez sa domestique certaines indispositions; elle eut des soupçons et monta dans la chambre de la bonne. Dans l'armoire, elle trouva, roulé dans un jupon, le corps du nouveau-né que la mère avait étranglé.

BORDEAUX.



CRIME MYSTÉRIEUX. — Derrière une haie, près de la route nationale, des cultivateurs apercevaient dans la nuit, le corps inanimé d'une jeune femme qui était venue la veille voir sa mère. La malheureuse a été assommée à coups de poing et étranglée. On ignore encore les causes du drame. La mère, prévenue, a refusé d'aller reconnaître le corps de sa fille.

PORT-SAINT-MARIE.



UN DRAME ENTRE ÉPOUX. — Depuis quelque temps un habitant du village de la Tuilière avait avec sa femme de fréquentes discussions. L'autre matin une scène terrible éclata entre les deux époux. Le mari saisit un bâton et en frappa quatre fois sa femme sur la tête. Puis il se pendit dans son grenier.

BERGERAC.

LES TRIBUNAUX COMIQUES

L'HOMME AUX GIFLES

Le poète a dit :

Le monde est vieux, dit-on, je le crois, cependant il le faut amuser encore comme un enfant.

C'est bien vrai, mais remarquez que les enfants eux-mêmes se blasent et qu'il faut renouveler sans cesse leurs amusements si l'ont veut avoir cette tranquillité des parents, ce repos des familles, promis par les marchands de jouets ambulants.

L'homme n'est pas plus fidèle à ses goûts : les hommes sont exigeants.

Nous avons peine, aujourd'hui, à comprendre que nos pères se soient tordus au Dîner de Madelon et ne puissent se rappeler sans rire à se tordre la scène de table de ce vaudeville, où l'amphitryon, prêt à découper une volaille, dit à son vieil ami : « Veux-tu que je te coupe une cuisse? »

Ce que cela ferait d'effet dans une pièce moderne... ce n'est rien que de le dire; il faudrait voir cela; c'est exactement comme si MM. les saltimbanques en étaient encore à froter les poignets des personnes de la société avec du poil à gratter.

Que si quelques exercices s'exécutent

encore, c'est que le progrès s'y est introduit; ainsi l'on avale toujours des sabres, mais des sabres dont la lame entre réellement dans le corps et non dans la manche. L'homme orchestre a depuis longtemps disparu; de même le bossu qui faisait passer sa bosse de derrière devant, puis de devant derrière.

Voici aujourd'hui, devant la police correctionnelle, un artiste qui a trouvé un moyen nouveau d'amuser l'aimable société.

Vit-il confortablement de sa profession? Si l'on demandait la réponse à sa bonne mine, on serait assez embarrassé, car il est difficile de dire si les vives couleurs de son teint sont celles de la santé, ou la marque des mains appliquées sur son visage.

Ne cherchez pas, ce sont bien des traces de gifles, et même c'est là son état.

Quel est le nom de cette profession?... il faut croire qu'elle n'en a pas, puisque le prévenu n'a pu la qualifier.

M. LE PRÉSIDENT. — Quel est votre état?

LE PRÉVENU. — Mon état? je ne sais pas.

M. LE PRÉSIDENT. — Comment, vous ne savez pas?

LE PRÉVENU. — Vous aller comprendre.

A ces mots, il s'administre une gifle retentissante, à la stupéfaction de l'auditoire et du Tribunal.

M. LE PRÉSIDENT (aux juges). — C'est un fou.

LE PRÉVENU. — Du tout, monsieur, je ne suis pas fou; je vais le soir dans les cafés,

je joue des scènes qui font beaucoup rire; je joue par exemple, une intitulée : au bal de la Duchesse; voilà en quoi elle consiste : — Faites donc attention, baron, vous polkez comme un cheval, vous me marchez sur les arçons; — qu'est-ce que ce ton, marquis? vous êtes un muflé! là-dessus, v'lan! (le prévenu s'allonge une paire de gifles). — Monsieur! voilà ma carte; — c'est bien, monsieur, voici la mienne (autre gifle).

La démonstration de cet état singulier ne pouvant pas se prolonger sans atteinte à la majesté de la justice, M. le président y met fin : « Drôle d'état, dit-il; enfin nous comprenons. Ainsi vous passez votre vie à vous massacrer la figure, et cela fait beaucoup rire les gens à qui vous donnez ce spectacle? »

LE PRÉVENU. — Oh! on se tort; parce que c'est très varié; ainsi j'ai encore une scène qui s'appelle : les bonnes leçons d'un père...

M. LE PRÉSIDENT. — Ne la jouez pas. Vous êtes prévenu d'outrages aux agents et d'avoir frappé un de ces agents.

LE PRÉVENU. — C'est venu, parce que je faisais une scène intitulée...

M. LE PRÉSIDENT. — C'est inutile; reconnaissez-vous avoir outragé et frappé l'agent?

LE PRÉVENU. — J'ai pu lui dire plus haut que son nom; mais le soufflet, c'est par erreur.

M. LE PRÉSIDENT. — Nous allons l'entendre.

L'AGENT. — Voyant un fort rassemblement devant un café et entendant des rires

extraordinaires, je m'approche et j'entends un homme qui disait : « La mortification d'un chartreux! » Ces mots sont suivis du bruit d'un soufflet à casser la figure; là-dessus des rires. « La réunion de Charonne! » dit la même voix; aussitôt voilà le bruit d'une grêle de gifles, et des rires fous. Croquant que c'était des gens qui se battaient, je perce la foule, et je vois que c'était cet homme qui causait le rassemblement. Supposant que, seul, un homme ivre peut se gilder comme cela, je l'invite à s'éloigner, pour ne pas encombrer la circulation. Aussitôt, toute la foule crie : « Non... laissez-le, il ne fait de mal à personne. »

LE PRÉVENU. — Qu'à moi.

L'AGENT. — Si bien que, se voyant soutenu, il a refusé de s'éloigner. Je l'ai pris par les bras; alors, il a retiré vivement son bras, m'a invectivé et a outragé également un de mes collègues, et, au moment où je m'élançais vers lui, il m'a envoyé un soufflet.

LE PRÉVENU. — C'était à moi que je l'envoyais; vous êtes arrivé à ce moment-là, et vous l'avez attrapé par erreur; tenez, je le reprends. (Il s'allonge un soufflet).

Malheureusement cette satisfaction n'est pas de celles qui peuvent faire acquitter un délinquant, et si la gifle était pour notre homme, le mois de prison a été pour lui. Quant à l'auditoire, il regrettera certainement de n'avoir pas vu la scène de la réunion de Charonne. Jules MORAUX.



LA SEMAINE CRIMINELLE DANS L'OUEST

MEURTRIER DE SA MÈRE. — Un jeune homme de Basse-Goulaine, irrité de ce que sa mère refusait de lui remettre 100,000 francs, représentant sa part d'héritage, a déchargé sur elle, par cinq fois, son revolver. La mère n'a fort heureusement pas été atteinte. Le fils indigne a été arrêté. **NANTES.**



LES VOISINS ENNEMIS. — Deux fermiers, l'un âgé de soixante ans, l'autre de trente-six ans, vivaient en mauvaise intelligence. Ils en arrivaient depuis quelque temps à des violences graves. L'autre matin, le plus âgé labourait son champ quand il vit arriv^r son ennemi. Celui-ci, armé d'un fusil, lui cria : « On va en finir aujourd'hui ! » En même temps il faisait feu sur le vieillard qui fut tué sur le coup. Le fermier tué était veuf et père de cinq enfants. **SAINT-VINCENT.**



UN BATELIER PEU COMMODE. — Sur le quai Lamblardis, à sept heures du soir, un pêcheur et un batelier se prenaient de querelle pour une cause encore inconnue. Le batelier s'arma tout à coup d'une barre de fer et la laissa retomber de toute sa lourdeur sur le crâne de son antagoniste. Celui-ci assommé, le front fendu, s'affaissa. Le marin sauta dans un canot et gagna le large. Il fallut l'y poursuivre pour l'arrêter. **NANTES.**



UNE JOLIE FAMILLE. — Toujours ivres, un manoeuvre et sa femme se battent quotidiennement. Chose plus grave, ils maltraitent brutalement leur petit garçon âgé de sept ans. Quand les parents ont bu, l'enfant est roué de coups. C'est ainsi que, cette semaine, le manoeuvre lança au gamin un formidable coup de pied dans l'aîne. Ces parents infortunés vont être poursuivis. **NANTES.**

vions devant une petite chaumière plongée dans une obscurité complète. Couverts de boue, trempés jusqu'aux os, épuisés par le double effort de la course et de notre lutte contre les éléments, nous restâmes un instant à reprendre haleine. Ce fut Luttra qui, la première, s'approcha de la porte, où elle frappa deux ou trois coups vigoureux.

— Nous trouverons à nous abriter ici, dit-elle avec confiance.

Elle ne se trompait pas. Quelques instants plus tard, nous tendions nos mains à la flamme d'un grand feu de bois, vivement allumé, par le digne couple dont nous avions ainsi dérangé le sommeil.

A mesure que la chaleur du foyer me pénétrait, j'eus plus nettement conscience du péril auquel j'avais échappé, grâce à l'héroïque dévouement de cette jeune fille occupée maintenant à défaire, pour les sécher au feu, les longues tresses de son incomparable chevelure.

En la regardant de plus près, je fus stupéfait de voir comme elle était jeune. « Elle ne paraît pas avoir plus de seize ans, me disais-je, et cependant quelle volonté indomptable brille au fond de ses yeux noirs, redresse fièrement sa taille souple et gracieuse ! »

J'essayai de traduire en paroles appropriées la reconnaissance que j'éprouvais.

— Je n'ai fait que mon devoir, fit-elle tranquillement. Je suis heureuse de penser que j'ai réussi... Si vraiment vous pensez que vous me devez quelque chose, reprit-elle plus lentement, voulez-vous me promettre, monsieur, d'oublier ce qui s'est passé à l'auberge ?

Aussitôt je me rappelai un soupçon qui m'avait traversé l'esprit là-bas. Instinctivement, je portai la main à la poche où j'avais mis mes billets de banque, dans la hâte du départ. Elle était vide.

Luttra ne perdit pas contenance. — Ce serait pour moi un si grand soulagement ! ajouta-t-elle presque sur un ton de prière.

Je retirai ma main de ma poche sans rien dire.

— Vous avez perdu quelque chose ? fit alors ma compagne. Cherchez dans la poche de votre pardessus.

Faisant comme elle disait, j'eus la satisfaction de sentir sous mes doigts la précieuse liasse.

— Je vous le promets, dis-je avec ferveur.

— Vous vous apercevrez qu'il manque un billet, murmura-t-elle, comme en s'excusant. Je ne sais pas de quelle somme il était, mais vous avez pu vous rendre compte que le sacrifice était inévitable.

— Je crois bien ! fis-je avec enthousiasme. Jamais je ne pourrai vous dire à quel point j'ai admiré votre présence d'esprit, votre courage. Vous avez été vraiment au-dessus de tout égoïsme.

Elle étendit la main pour m'imposer silence ; on aurait dit que mes paroles lui faisaient mal.

— C'est la première fois qu'ils essaient quelque chose de semblable, reprit-elle aussitôt, d'une voix pleine de confusion et de souffrance. Ils ont, en diverses occasions... pris de l'argent, mais jamais, jusqu'à ce soir, ils n'ont menacé la vie de personne.

« Quant à vous, ils comptaient vous tuer. Ils vous avaient vu, par un trou de la cloison, retirer cet argent de votre poche et cela leur a fait perdre la tête. Ils avaient l'intention de vous précipiter avec votre cheval du haut de la falaise.

« J'ai entendu ce qu'ils disaient et quand ils ont été seller le cheval, je suis venue vous réveiller. J'étais bien forcée de vous prendre vos billets ; tant que vous les aviez sur vous ; votre vie était en danger. Je vous les ai pris secrètement, parce que j'espérais pouvoir vous sauver sans vous révéler toute la vérité. N'oubliez pas qu'il s'agissait de mon père et de mon frère.

— Je ne les trahirai pas, l'assurai-je encore.

L'ombre d'un sourire erra sur les lèvres de ma compagne, donnant à son visage une douceur inimitable, à laquelle se mêlait une si profonde tristesse que je me sentis le cœur plein de pitié pour elle.

— Vous êtes bien à plaindre, me hasardai-je à dire. Une existence pareille...

— Cela me serait égal de travailler, fit-elle en m'interrompant, mais jamais je n'aurais cru qu'ils iraient jusqu'au crime...

Un frisson d'horreur la parcourut de la tête aux pieds.

— Vous n'êtes pas obligée...

— Certes non, s'écria-t-elle d'une voix vibrante. Il est des choses qui détruisent même les liens du sang. Je ne veux pas me voir mêlée à de pareilles infamies.

Puis, d'une voix plus calme, comme si elle eût parlé d'une chose complètement indifférente :

— Je ne retournerai jamais dans cette maison, vous pouvez m'en croire.

— Où irez-vous ? lui demandai-je alors, en songeant qu'elle n'avait que les vêtements qu'elle portait sur elle. Que ferez-vous ? Vous êtes bien jeune...

— Oui, mais je suis robuste, Dieu merci. N'ayez aucune crainte pour moi, fit-elle avec un sourire radieux.

Je ne répondis rien sur le moment, mais le lendemain matin, l'ayant trouvée assise à la cuisine, en train de lire un livre au-dessus de son âge ainsi que de son rang, j'eus tout à coup l'idée de lui demander si elle aimerait à recevoir une bonne instruction.

Aussitôt son visage s'illumina d'une joie intense.

— Je donnerais tout au monde pour être instruite comme le sont certaines femmes, s'écria-t-elle avec élan.

Il n'est pas nécessaire, messieurs, de m'étendre sur le plaisir avec lequel je profitais de l'occasion qui s'offrait à moi de récompenser, dans une certaine mesure, l'immense service que m'avait rendu Luttra, ni sur les arguments à l'aide desquels j'arrivai, non sans peine, à faire comprendre à la jeune fille qu'il n'y avait aucune honte pour elle à accepter ce témoignage de ma gratitude. Qu'il me suffise de dire que je ne quittai pas la chaumière avant d'avoir obtenu gain de cause.

Il fut entendu que je me mettrais immédiatement en communication avec une maîtresse de pensionnat de Troy, à laquelle ma famille avait rendu naguère un grand service et qui accepterait, sans nul doute, de se charger de l'éducation d'une jeune fille recommandée par moi.

J'étais, dans ce temps-là, un jeune homme assez léger, mais je tins fidèlement ma promesse. Luttra se vit accueillir à bras ouverts par la digne Mme Brown, à qui elle plut d'emblée et par les soins de laquelle la jeune pensionnaire reçut non seulement une instruction complète, mais encore, au fur et à mesure de ses besoins, le trousseau nécessaire pour faire bonne figure parmi ses camarades.

Je ne cherche à me faire aucun mérite d'un acte que m'imposait la reconnaissance la plus élémentaire. C'était si facile pour moi : il suffisait de temps à autre de mettre mon nom au bas d'un chèque et tout était dit. J'insiste sur ce point, parce que s'il m'avait fallu sacrifier même une heure de mon temps, je dois avouer, à ma honte, que les choses ne se seraient probablement pas passées de la même façon.

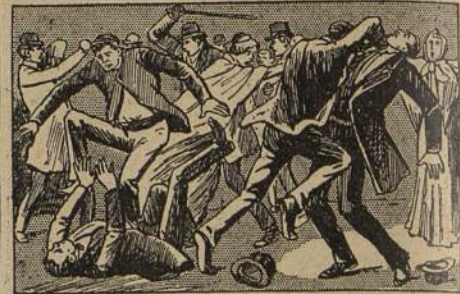
En me retrouvant à New-York, je retombai aussitôt sous l'empire de ma cousine. Rien de ce qui ne se rapportait pas directement à elle n'était capable de m'intéresser un seul instant.

(Lire la suite au prochain numéro.)



LA SEMAINE CRIMINELLE dans le Midi et le Centre

UN CADAVRE DANS UN RAVIN. — Vers trois heures de l'après-midi, la gendarmerie était avertie que le corps d'un homme paraissant âgé de 35 ans, avait été trouvé dans le ravin du Pont Rouge, dans la vallée de Castellane. Renseignements pris, ce serait un nommé Saletes, disparu de chez lui depuis 25 jours. Des traces de coups ont été relevés sur le cadavre. Les vêtements ont été trouvés à 50 mètres du corps. La gendarmerie et le parquet procèdent à une enquête. **FRANCS.**



UNE RIXE. — Vers minuit avait lieu la sortie du bal des plâtriers qui se donnait dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. Plusieurs vauriens qui attendaient sur la place assaillirent de quolibets les danseurs qui passaient. Certains se fâchèrent. Ce fut le signal d'une bataille au cours de laquelle les apaches français et les danseurs : l'un de ceux-ci, roué de coups, fut relevé dans un état grave. **SAINT-CHAMOND.**



ASSASSIN DE SA FEMME. — Vivant en mauvaise intelligence avec sa jeune femme, un cultivateur faisait à celle-ci des scènes fréquentes. Au cours d'une querelle violente, il saisit un levier en fer et, en frappant avec force sa femme, il lui brisa le crâne. Puis, pour faire croire à un accident, il alla jeter le corps dans une mare voisine. L'assassin a été arrêté. **VIOLAY.**



MANIFESTATION TUMULTUEUSE. — A la suite d'un banquet politique, une manifestation se déroula dans la rue. Une collision ne tarda pas à éclater entre les manifestants et la police. Une bagarre éclata. Des agents et des manifestants furent blessés. Le commissaire lui-même fut violemment frappé. **MONTPELLIER.**

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

LE SATYRE DU POULIGUEN. — Jules Grand, le bandit-satyre du Pouliguen, a comparu devant le conseil de guerre du 15^e corps siégeant au fort Saint-Nicolas, à Marseille, pour meurtre d'un soldat.

Pour se rendre à l'audience, le soldat Grand, solidement enchaîné, entouré d'un piquet de soldats, baïonnette au canon, traversa le boulevard du Pharo. Le bandit, qui portait l'uniforme du 23^e chasseurs, paraissait fortement déprimé ; il était agité par un tremblement nerveux ; son regard semblait vague et se perdait autour de lui, sans fixité.

Grand est amené à la barre ; lorsque le colonel Brochin déclare la séance ouverte, il paraît absolument étranger à tout ce qui se passe autour de lui. Du reste, il persiste à demeurer muet ; il ne répondra pas aux questions du président.

Les témoins sont entendus ; puis le commandant Lassala prononce son réquisitoire, demandant la peine de mort. M^r Tuduri présente la défense de l'accusé, et le conseil se retire pour délibérer.

Aux neuf questions, le conseil répond à l'unanimité affirmativement. En conséquence, le soldat Grand est condamné à la

peine de mort, avec dégradation militaire. En outre, comme le délit d'évasion par bris de prison dont il s'était rendu coupable ne peut se confondre avec le premier crime, le Conseil ajoute à la première peine un an de prison.

UN SOLDAT SATYRE. — Le Conseil de guerre du 7^e corps, siégeant à Besançon, a condamné à cinq ans de travaux forcés et à la dégradation militaire le soldat Achille Bonnet, du 32^e régiment d'infanterie, en garnison au fort Pierre-Chatel, près Belley (Ain), qui, le 3 avril dernier, assaillit sur la route de Virignin (Ain), Mme veuve Veltard, soixante-deux ans, et la menaçant de sa baïonnette, lui fit subir les derniers outrages.

Bonnet, âgé de vingt-trois ans, originaire de Thezan (Aude), s'est pendu dans sa cellule.

INCENDIAIRE CONDAMNÉ. — La Cour d'assises de l'Isère a jugé un nommé Gillet, âgé de trente-six ans, accusé d'incendie volontaire. Il a été condamné à cinq ans de réclusion.

L'ASSASSINAT DE M^r GOUIN. — Devant le Conseil de guerre de Paris, ont comparu Graby et Michel, ces deux soldats du 31^e régiment d'infanterie, en garnison à Melun, qui, le 16 décembre dernier, assassinèrent en chemin de fer M^r Guoin et la dévalisèrent.

L'Œil de la Police fut, à ce moment, le premier journal d'actualité, qui ait représenté en couleurs, d'après les aveux mêmes de l'assassin, la scène du crime.

A l'audience, Michel rejette la responsabilité du crime sur Graby qui, depuis longtemps, le poussait à « faire un coup » en chemin de fer.

Le Conseil s'est montré, avec raison, implacable. Malgré les habiles plaidoiries de M^r Henri Giraud et André Hesse, les juges, après une heure de délibération, rapportèrent le jugement suivant, lu selon l'usage, hors de la présence des accusés :

Graby est condamné à mort et à la dégradation militaire ; Michel est condamné à vingt ans de travaux forcés, à la dégradation militaire et à dix ans d'interdiction de séjour.

MEURTRE ET VOL. — Le 5 mai 1909, un indigène nommé Derrhit-Ahmed-ben-Nachi, tuait, pour le voler, un de ses compatriotes chez lequel il s'était introduit.

La Cour criminelle de Batna vient de le condamner à la peine de mort.

A L'ÉTRANGER

OFFICIER EMPISONNÉ. — A Vienne a été jugé le lieutenant Hofrichter qui, pour obtenir un avancement plus rapide, avait tenté d'empoisonner tous les officiers de l'état-major. Un d'eux a d'ailleurs succombé.

L'accusé a été condamné à mort par pendaison.

L'arrêt a été signé par tous les officiers du conseil de guerre.

Cependant, le bruit court que le tribunal militaire, après avoir condamné le lieutenant Hofrichter à la peine de mort par pendaison, aurait décidé de le recommander à la clémence de la juridiction suprême et la peine serait probablement commuée en vingt ans de travaux forcés.

ATTENTAT CONTRE UN PREMIER MINISTRE. — Jelea, l'auteur de l'attentat commis contre le président du conseil de Roumanie, M. Brătianu, en décembre dernier, a été condamné par la cour d'assises de Bucarest à vingt ans de travaux forcés.

REVOLTE DE FORÇATS. — Le Conseil de guerre de Mokilew a condamné à mort les neuf forçats qui s'étaient jetés le 12 mars dernier sur l'escorte militaire du train de chemin de fer qui les transportait.

Mokilew est situé sur la vive droite du Dnieper, en Russie.

FIÈRE DE SON CRIME

Grand Roman dramatique*

PAR JULES MARY

IX (suite).

Où trouvera-t-elle cette force ?

Dans sa détresse.

Elle monte le perron, pousse la porte...

Elle est effrayée par l'obscurité du large vestibule...

Enfin, elle entre... Il faut bien qu'elle se décide...

Elle introduit la clé dans la serrure de la porte derrière laquelle est le cadavre...

Sa main tremble horriblement. Et elle reste là, de longues minutes, à faire de vains efforts devant cette serrure...

Et parce qu'elle ne réussit pas à ouvrir, une terreur superstitieuse l'envahit.

Elle se dit que c'est Lafistole qui la nargue, de l'autre côté, qui est revenu à la vie et qui l'attend avec son horrible et froid sourire.

Et quand la porte, cédant tout à coup, s'ouvre brusquement, comme sous la poussée d'un autre, elle jette un cri, recule, les mains sur les yeux, parce qu'elle a cru voir Lafistole debout !

Mais elle n'entend aucun bruit ; elle se hasarde à regarder.

La chambre est très obscure ; en ce moment, la lune est momentanément voilée par un nuage ; il faut que Clotilde attende.

Le ciel se déblaie, les étoiles brillent, la lune reparait.

Lafistole n'a pas bougé.

A grand-peine, pour échapper aux terreurs qu'engendre la nuit, avec ses ombres mystérieuses, elle allume une des bougies d'un candélabre.

La porte s'est refermée d'elle-même, sous l'action d'un courant d'air, car la fenêtre, on le sait, est ouverte ; elle s'est refermée avec un grand bruit, ce qui occasionne une nouvelle épouvante.

Elle est de nouveau seule avec ce gênant cadavre :

— Comment vais-je faire ?

Elle frissonne de dégoût en lui prenant ses mains froides.

On dirait qu'elle vient de toucher quelque animal immonde, visqueux, un crapaud, un serpent.

Elle s'arme de courage, et réunissant toutes ses forces, elle soulève le corps et s'avance de quelques pas.

C'est tout ce qu'elle peut faire. Elle le laisse retomber.

Et elle dit tout haut, folle, la pauvre créature :

— Comme c'est lourd, un homme !

Et, tout à coup, alors qu'elle va recommencer, renouveler le suprême effort, elle pousse un cri guttural, étouffé, les deux bras projetés en avant, vers la porte, terrifiée, plus pâle, certes, que ce cadavre.

Pourquoi ?

On vient de frapper !... Elle s'est trompée, sans doute. Qui donc serait là ?

Cependant il lui semble bien avoir entendu deux ou trois petits coups.

Elle ne respire plus... Elle ne fait plus aucun mouvement... Elle ne répondra pas.

Ah ! comme elle vieillit en ces terribles heures...

Et cette lumière, qu'elle a eu la mauvaise idée d'allumer et qu'on peut apercevoir du corridor...

Si elle la soufflait ?

Mais le candélabre est sur la cheminée, à l'autre bout du petit salon...

Il faut qu'elle traverse celui-ci... On l'entendra, s'il y a quelqu'un derrière la porte...

Elle écoute.

Presque aussitôt, de nouveaux coups ! On a bien frappé ! Que lui veut-on ?...

Le jardinier, sans doute, ou sa femme, qui craint que Clotilde ne soit malade.

Elle va le renvoyer.

Oui, voilà la seule chose qu'il lui reste à faire : se précipiter à cette porte, la fermer, crier qu'on la laisse tranquille, qu'elle n'a besoin de rien ni de personne.

Mais elle n'en a pas le temps. Quand elle s'élançe pour barrer le passage à l'inconnu qui peut la perdre, la porte s'ouvre... un homme paraît, qui fait deux pas, la salue...

C'est Pierre Jourdan.

Elle se précipite vers lui, pour l'arrêter, se place devant le cadavre, pour lui en voiler le spectacle.

Mais il a tout vu...

Et, interdit, sans parole, il la regarde.

— Je ne vous ai pas dit d'entrer. Que voulez-vous ? Que demandez-vous ?... Allez-vous-en... Allez-vous-en...

— Madame... j'ignorais... mon Dieu, que se passe-t-il donc ?

Il regagne la porte.

Il va sortir, quand Clotilde s'élançe, le retient :

— Restez ! Restez !

Et elle éclate en sanglots.

Elle pleure longtemps, longtemps, sans pouvoir parler au jeune homme, toujours et de plus en plus troublé devant cette femme en larmes, devant cet homme mort...

Il devine un drame, mais n'ose pas interroger...

Clotilde lui a ordonné de rester, c'est qu'elle va tout lui dire.

Oui, elle veut se confier à son honneur... lui demander son aide. C'est Dieu, sans doute, qui a envoyé Pierre pour la sauver de cette situation... Elle ne s'en serait tirée toute seule.

Et mieux vaut Pierre Jourdan que tout autre, car elle le connaissait de longue date ; elle savait qu'il avait été le compagnon d'enfance de Bérange ; elle savait qu'il était doux, instruit, qu'il avait le cœur haut placé, et, en mère vigilante, elle n'avait pas été sans deviner le mystérieux amour que nourrissait ce grand garçon, tout au fond de son âme fière, pour la jeune fille auprès de laquelle il avait été élevé.

Mais la pensée de cette confiance avait brisé ses nerfs.

Brusquement était tombée son énorme surexcitation, cette tension de sa volonté et de son courage qui lui avait fait supporter une pareille tragédie.

La femme faible reparaisait soudain. Et elle sanglotait bruyamment, les mains sur les yeux, affaissée dans un fauteuil.

Et parmi ses sanglots, un mot, rien qu'un mot :

— Monsieur... Oh ! monsieur... Pierre n'osait pas l'interroger.

La première émotion passée, — et cette émotion était naturelle, — il s'était mis à considérer le cadavre étendu à ses pieds.

Il ne le connaissait pas. L'homme était étranger au pays.

Il releva les yeux sur Mme d'Hautefort :

— Madame, dit-il, vous m'avez retenu. Il aurait mieux valu, sans doute, que je ne vinsse pas... Que dois-je penser ? Cet homme mort ? Vous toute seule en ce château ?...

— Ah ! monsieur, monsieur, disait-elle.

— Remettez-vous, madame... Si vous courez quelque danger, je suis là pour vous défendre... Est-ce que cet homme s'est tué ? ou bien y a-t-il eu un meurtre ?

— Je ne suis pas coupable, monsieur, ne le croyez pas...

Pierre le pensait si peu qu'il ne retint pas un mouvement à cette parole.

Car, puisque Mme d'Hautefort songeait à se défendre, c'est qu'elle était mêlée à ce drame.

— Madame, je ne vous accuse pas...

— Non, je ne suis pas coupable... Vous me sauvez, monsieur, vous me sauvez, mais, pour cela, il faut que vous sachiez tout... il le faut... c'est mon devoir de le dire, ce serait votre droit d'exiger que je parle...

— Parlez donc, madame...

— Ecoutez-moi, écoutez, monsieur Jourdan.

Mais elle s'arrête.

Pour la première fois, ce nom de Jourdan la frappe, comme rappelant des choses lointaines en sa vie...

Mais elle ne sait pas quoi...

— Jourdan, Jourdan, murmure-t-elle tout bas.

Chose singulière, depuis longtemps, elle le connaît, ce jeune homme, mais jamais elle n'a fait attention à son nom.

Jamais ce nom ne l'a frappée ainsi... Pourquoi donc maintenant ?

Et elle pense... elle se tait... elle cherche !

— Vous vous appelez Jourdan ? demandez-elle.

La question l'eût fait sourire si la situation n'avait pas été si étrange et si dramatique.

— Mais oui, madame...

Et elle répète tout bas avec une obstination singulière :

— Jourdan ! Jourdan !

Tout à coup, la lumière se fait dans son esprit.

Et c'est pour elle un nouvel épouvantement.

Jourdan ! elle a vu ce nom dans le dossier de Bastien.

Jourdan ! c'est le nom du fermier de Montefreux, assassiné par son père... Et ce jeune homme porte le même nom !

Quelle coïncidence !

Tout se ligue donc contre elle pour lui rappeler le passé ?

Car elle ne voit là qu'une coïncidence ! Un hasard !

Beaucoup de paysans portent ce nom dans la Beauce, et ne sont point parents pour cela !

Cependant, elle est inquiète.

Elle veut savoir.

— Ce nom, dit-elle, me fait souvenir d'une tragique histoire que je lisais dernièrement chez mon mari, dans un livre où se trouvent réunies des causes célèbres...

Il sourit tristement.

— Oh ! oui, dit-il... je sais... Jourdan, le fermier de Montefreux, n'est-ce pas ?

— C'est cela. Ah ! vous avez lu aussi l'histoire ?

— Le crime de Bastien ?... On me l'a raconté bien des fois, quand j'étais tout petit ; même mon père, que je n'ai pas connu longtemps, me menaçait, lorsque je n'étais pas sage, en disant : « Prends garde, ou je vais appeler Bastien pour qu'il te prenne avec lui. »

— Votre père l'avait donc vu, ce Bastien ?

— Mon père avait douze ou quinze ans, je crois, quand Bastien a assassiné son père...

— Son père ? son père ?

— Oui...

— Le fermier de Montefreux ?

— Le fermier assassiné était mon grand-père.

— Ah ! grand Dieu ! grand Dieu !

— Ou'avez-vous, madame ?

Et il s'approchait d'elle, la voyant défaillir.

Mais elle se raidit contre cette dernière émotion.

Vraiment, c'était trop !

Voilà qu'elle se trouvait en présence du petit-fils de l'homme qui avait été assassiné par Bastien, par son père ! Et cet enfant était le témoin lui-même d'un meurtre. Et elle songeait à lui demander aide et protection !... Elle, fille de Bastien, à lui qui devait avoir ce nom de Bastien en horreur !

N'était-ce pas à devenir folle ?

Si elle lui avouait tout, à ce garçon ?... Si elle lui disait :

« Je suis la fille de Bastien !... Laissez-moi ! Fuyez ! »

Mais pourquoi le lui dire ?

Pourquoi, dans cette âme tendre et douce, jeter des ferments de haine, renouveler ces cruels souvenirs, remuer les cendres de ce foyer ?

Bastien était mort sans famille, on le croyait !

C'était une étrange destinée que celle qui rapprochait cette femme de cet homme... mais cette rencontre ne devait-elle pas amener une réconciliation ?

Est-ce vraiment le fait du hasard ?... Le hasard est-il si souverain et n'y avait-il pas plutôt l'intervention d'une puissance mystérieuse pour laquelle l'avenir apparaît, lumineux, rien n'est caché, tout est prévu ?...

Elle se tut.

Mais elle sentait si bien que, depuis quelques heures, sa vie était jetée en pleine tourmente, en plein inconnu, qu'elle n'était plus maîtresse d'elle-même, dans l'impuissance complète de se reprendre et de se diriger, qu'elle en ressentait une terreur superstitieuse comme doivent en éprouver les adeptes du spiritisme lorsqu'ils se croient en communication avec les esprits évoqués.

— Comme vous devez le maudire, ce Bastien ?

— Hélas ! madame, tout ce passé est si loin de moi qu'il me semble qu'il s'agit d'un autre lorsque j'y pense... Mon père n'était qu'un enfant alors... Le malheur des ancêtres n'atteint pas toujours les petits-fils...

— Vous n'avez jamais recherché si ce Bastien avait quelque enfant ?

— A quoi bon ?

— Pour venger sur lui le meurtre de votre grand-père...

Il secoua la tête.

— Cela, madame, est une bien triste histoire, où Bastien ne fut pas le seul coupable... Je n'y pense jamais... Les meurtriers ont été punis... C'est un passé mort... Si Bastien a laissé de la famille, est-elle responsable ? Dans la même famille, un membre est gangrené, les autres ont des vertus. Ce passé est mort, je le répète.

Ces paroles la ranimaient.

— Monsieur, fit-elle, je vous ai dit tout à l'heure que je n'étais pas coupable. L'homme qui est là possède un secret qui touche à l'honneur de la famille à laquelle j'appartiens. Il a voulu abuser de ce secret qu'il est seul à connaître...

— Cela était grave ?

— Ah ! qu'il me suffise de vous dire que, si ce secret était jamais révélé à mon mari, à son père, à ma fille, je n'aurais plus qu'à mourir...

Et, se redressant :

— Mais sachez avant tout que cela ne touche en rien à mon honneur particulier, que cela est pour ainsi dire en dehors de moi... que je n'aurais rien pu empêcher.

— Je vous crois, madame.

— Cet homme, possesseur de ce secret, a voulu me le vendre.

— Le misérable !

— Plus misérable que vous ne le pensez... car, ce qu'il exigeait, ce n'était point de l'argent... alors que, pourtant, je lui offrais ma fortune tout entière !...

— Et quoi donc alors ?

— Il voulait entrer dans notre famille...

— Lui ! fit le jeune homme, avec un cri... Lui !...

— Et après ?... Je n'ose comprendre !

— Si, monsieur, vous comprenez, au contraire... Il voulait m'obliger à lui donner Bérange pour femme...

— Bérange !

— Votre amie d'enfance, monsieur Jourdan, Bérange ! Et, si je refusais, il me menaçait de révéler, devant ma famille, une famille de magistrats, le terrible secret dont un crime l'avait rendu possesseur...

— Bérange ! Cet homme eût épousé Bérange !

— Oh ! je ne l'aurais jamais voulu, vous pensez bien... Alors, tout à l'heure, devant ses menaces, prise de colère et de folie, je me suis précipitée sur lui pour le chasser... Et il a eu peur en sentant mes mains autour de sa gorge. Il a tiré de sa poche un revolver... je lui ai saisi le bras... Il a perdu l'équilibre... Il est tombé, m'entraînant et... un coup

* Voir l'Œil de la Police n° 67 à 74.

est parti, un seul, qui l'a tué... Est-ce lui qui a tiré? Est-ce moi?... je l'ignore... Ce que je sais, c'est que je ne réfléchissais pas... Je ne voulais pas le tuer, certes... Non, non, ajouta-t-elle, ce n'est pas moi!... Je ne voulais pas... Je ne suis pas coupable!

— Je vous crois, madame, répétait Pierre à cette mère désolée.

— Vous voyez, monsieur, où j'en suis maintenant... Cet homme est mort, chez moi, de mort violente... Je suis seule au château... Tout m'accuse... n'est-ce pas? Tout m'accuse... disait-elle, comme si elle avait voulu recevoir la certitude, au moins l'espérance du contraire.

— Tout vous accuse, dit-il simplement.

— Et pour tout le monde je serais coupable?

— Pour tout le monde.

— Mon Dieu! mon Dieu! dit-elle, au comble du désespoir... Vous me sauvez, monsieur Jourdan...

— Je ferai mon possible pour cela, madame.

— Oh! alors, rien n'est perdu, je puis espérer encore...

— Personne n'a vu entrer cet homme?

— Personne. Du moins, je le crois.

— Les domestiques du château?

— Absents.

— Le cocher? Le jardinier? La femme de chambre? Les enfants?

— Absents... Revenus tout à l'heure... Il n'y a qu'un instant.

— Connaissez-vous vos relations avec cet homme?

— On ne les connaissait pas...

— Personne non plus?...

— Si, un seul homme...

— Qui?

— M^e Chavarot.

— Le notaire de Paris?

— Oui.

— Bien. Espérons que rien ne viendra vous perdre...

— Ou'allez-vous faire?

— Enlever d'ici ce corps. Le porter le plus loin possible...

— C'est cela! Ah! que je ne le voie plus, jamais... jamais!

— On le trouvera... demain... après-demain... peut-être... On va ouvrir une enquête... mais vous ne serez pas soupçonnée, c'est probable...

— Oh! monsieur, monsieur, vous me sauvez la vie... plus que cela, monsieur Jourdan, vous sauvez Béangère.

Il eut un mélancolique sourire.

C'est bien à elle qu'il pensait en effet, en se dévouant ainsi... à elle seule!

Mais l'heure pressait.

La malheureuse ne reprendrait un peu de calme que lorsqu'elle serait loin de ce cadavre.

— Il faut user d'extrêmes précautions, dit-il.

— Je vous obéirai en tout, monsieur.

— Et d'abord, veuillez éteindre cette bougie, afin que le jardinier, s'il fait sa tournée de surveillance, puisse croire que vous êtes couchée.

Elle l'éteignit.

— Maintenant, il faudrait que vous descendiez dans le jardin. D'en bas vous me feriez signe que tout est libre... après vous être assurée soigneusement qu'il n'y a personne.

Passivement, sans volonté, elle descendit.

La nuit continuait d'être calme, avec un ciel parsemé de nuages blancs.

Elle parcourut les pelouses, le jardin, alla jusqu'au parc, y entra, puis revint.

D'en bas, elle aperçut Jourdan à la fenêtre :

— Vous pouvez venir, dit-elle très bas et d'une voix tremblante.

Jourdan était très robuste.

Du reste, le vif, flasque et vide, ne pesait pas lourd. Jourdan le souleva par les reins et, sans efforts, sans secousse, le chargea sur son épaule où l'homme resta plié, les jambes ballantes d'un côté, la tête et les bras de l'autre.

Ce fut ainsi, avec ce sinistre fardeau, qu'il traversa le jardin et atteignit le parc.

Il marcha longtemps dans celui-ci, évitant les allées, de peur d'une rencontre, suivi par Mme d'Hautefort qui se taisait, épouvantée plus que jamais par cette terrible promenade.

Dans les broussailles, Jourdan laissa tomber le corps, non loin de la route d'Orléans qui coupait le parc de part en part.

Et, se tournant vers Clotilde :

— Si personne ne nous a vus, dit-il, vous êtes sauvée, madame.

Elle lui prit les mains, les embrassa passionnément.

— Ah! monsieur, monsieur, que puis-je faire pour vous?

— Rien, madame...

— Comment vous prouver ma reconnaissance?...

— En aucune façon, madame.

— Parlez, monsieur, demandez-moi ce que vous voulez.

— Je ne veux rien, madame, rien...

— Ainsi, monsieur, votre dévouement, il me sera impossible de vous en récompenser?

— Impossible, oui, madame...

— Est-ce donc à votre amitié pour moi seulement qu'il faut l'attribuer?

Il hésita, puis tout à coup s'enfuit précipitamment.

Elle se rappelait toutes les histoires sanglantes de crimes accomplis et cachés de la même façon... Les journaux étaient pleins... Les romans ne vivaient que de ces détails... Les tribunaux dévoilaient ces secrets au grand public... Et, s'il n'y avait eu ni les journaux, ni les romans, ni les tribunaux, est-ce qu'elle n'aurait pas souvent entendu ces tragiques récits de la bouche même de Daniel, mieux placé que tout autre pour écouter, observer et raconter?

Et, bien qu'elle ne fût pas coupable, elle se comparait à ces héros des cours d'assises, à ces réputations des bagnes, à ces amants de l'échafaud!

Et, dans l'exaspération de sa nervosité, après tant d'émotions, elle se disait que ce qu'elle avait fait, si on venait à le découvrir, donnerait lieu à un procès également célèbre, non moins

Qu'allait-il advenir de tout cela? Elle n'eut pas le loisir d'y songer, ce matin-là, bien longtemps.

On frappa à sa porte.

— Entrez!

C'était la femme du jardinier.

— Madame désire-t-elle que je lui prépare du chocolat?

— Merci.

— Madame a passé une bonne nuit?

— Très bonne.

— Madame ne désire rien?

— Rien. Je m'habillerai seule.

— Le cocher est arrivé d'Orléans, il y a un quart d'heure.

— Dans une demi-heure, je partirai...

La femme allait et venait dans la chambre, ne s'en allant pas, regardant parfois Clotilde à la dérobée, comme si elle avait eu quelque chose à lui dire.

Clotilde remarquait son manège.

Et elle avait peur.

La femme se décide enfin à parler :

— Madame ne sait rien?

— Quoi donc?

— Madame n'a rien entendu cette nuit?

— J'ai dormi. Qu'aurais-je pu entendre?

Et son cœur se serrait d'angoisse. Que voulait dire cette femme? Quelle allusion? Avait-elle vu quelque chose? Soupçonnait-elle?

— Un crime, madame, un crime dans les environs...

— Un crime! dit-elle d'une voix altérée... où cela?

— Le père Vilbret, le garde de Vilvaudran, a trouvé un cadavre près de la route d'Orléans en faisant une tournée de nuit... Il a averti de suite la justice.

— Un suicide peut-être?

— L'homme a le crâne troué d'un coup de revolver. Et on n'a pas retrouvé d'arme à côté de lui. Ce n'est donc pas un suicide.

Elle demanda, plus tremblante encore :

— On l'a reconnu?

— Non, Madame, il a été vu par plusieurs personnes, mais aucune n'a pu dire son nom.

La femme ne se serait pas fait longtemps prier pour parler encore, mais, Mme d'Hautefort restant silencieuse, elle sortit.

Une demi-heure après, Clotilde montait en voiture.

Elle pensait à tout ce qu'on venait de lui dire :

— Déjà!... murmurait-elle... Déjà retrouvé!

Rue du Châtelet, à Orléans, elle se croisa dans la cour, au moment où elle descendait de voiture, avec son mari qui se rendait au Palais.

Il s'informa d'elle, tendrement, lui voyant les traits tirés.

Elle le rassura.

Il la quitta presque aussitôt.

— Je cours au Palais. Je viens d'être averti qu'un assassinat a été commis dans les environs...

Tout à coup, s'arrêtant, et après réflexion :

— Au fait, le cadavre a été retrouvé dans le parc de Vilvaudran... par notre garde... Tu dois en être informée...

— C'est vrai, dit-elle, mourante.

— Tu le savais?

— Oui... La femme du jardinier m'a appris cela ce matin.

— Tu ne me le disais pas.

— Oh! je te l'aurais dit...

Daniel se tourna vers le cocher.

— Vous ne détellerez pas, dit-il. Il se peut que j'aie besoin de me rendre à Vilvaudran pour ce crime.

— Toi? fit-elle avec un cri... Toi?

— Moi, oui... Est-ce que cela t'étonne? Ne suis-je pas juge d'instruction? Cette enquête me regarde...

— C'est vrai...

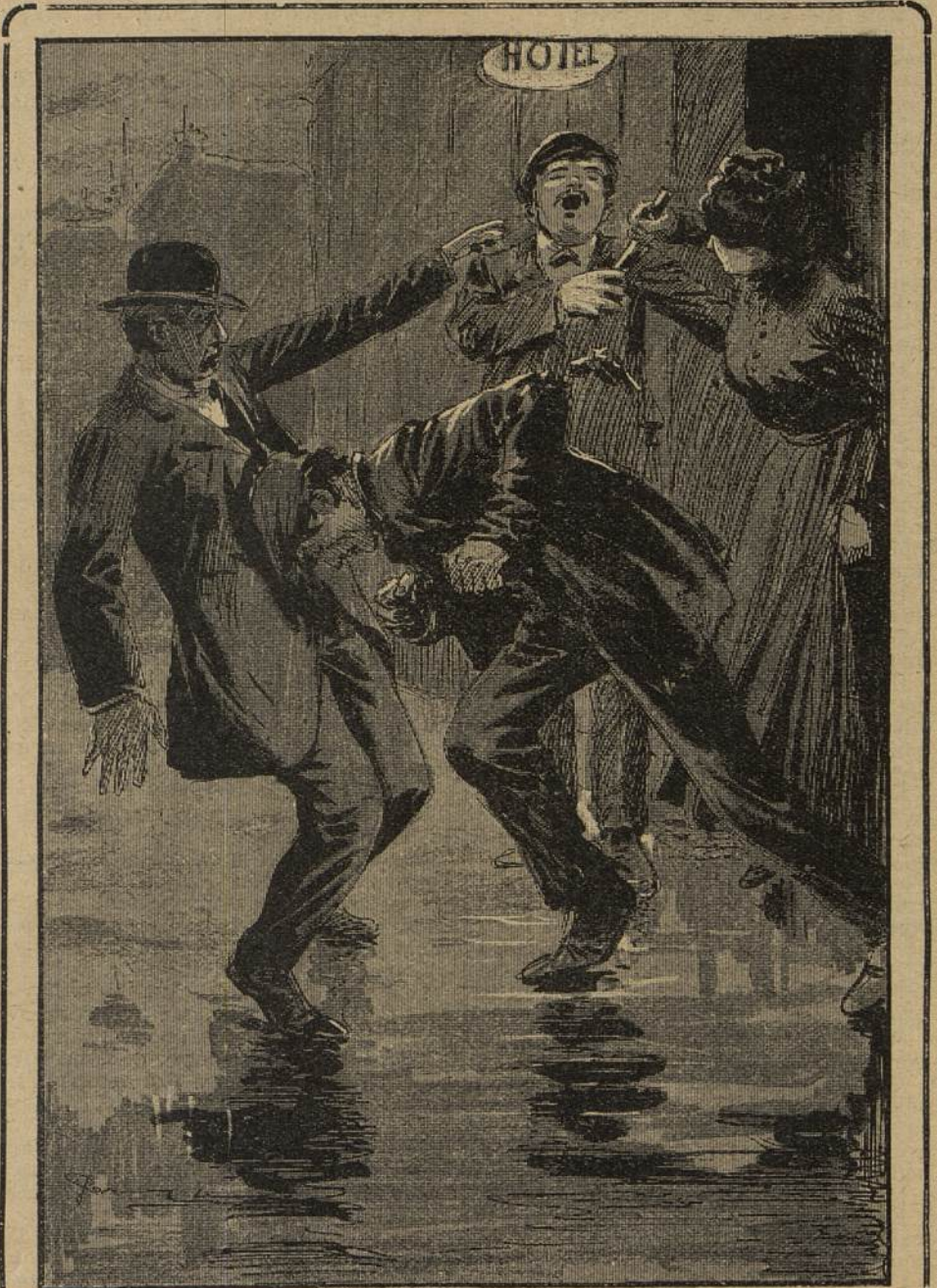
Et elle monta le perron de l'hôtel, chancelante.

— Vous me conduirez au Palais, dit Daniel au cocher.

De sa fenêtre au rideau légèrement soulevé, Clotilde voyait la voiture disparaître au bout de la rue.

— Ainsi, disait-elle, c'est lui qui va rechercher le meurtrier de cet homme... C'est lui qui, parce que c'est son devoir, voudra livrer ce meurtrier à la justice, pénétrer le mystère de cette mort... et le meurtrier c'est moi! la femme de ce juge! Protégez-moi, mon Dieu!

(Lire la suite au prochain numéro.)



○ FLEURS DE PARIS. — Jean Nib, d'un coup de tête, lui défonçait la poitrine; ○ ○ ○ ○ ○ le second agent s'abattait, la gorge ouverte. ○ ○ ○ ○ ○

Et Clotilde crut l'entendre qui murmurait :

— Pour Béangère! pour Béangère!

Elle revint au château, remonta au salon, ralluma la bougie.

Elle avait besoin de faire disparaître les traces du meurtre.

Heureusement, le sang n'avait pas beaucoup coulé.

Elle versa de l'eau qu'elle alla chercher dans son cabinet de toilette, épongea le sang, le cœur soulevé, retroussant ses manches pour ne point salir sa robe, et le linge rouge ainsi que le revolver, elle alla les jeter pendant la nuit dans le Loiret.

Et, en ces précautions lugubres, en ces tristes allées et venues, que de tranges, que d'épouvantes, au moindre souffle du vent, en haut dans les arbres, au moindre bruissement d'un insecte parmi les herbes, au moindre battement d'ailes d'un oiseau tiré de son sommeil par le passage de la pauvre femme.

célèbre que les choses les plus tragiques des annales de la justice!...

Elle entra dans sa chambre, se déshabilla et se coucha.

Elle était si fatiguée qu'en dépit de ses craintes, elle s'endormit d'un lourd sommeil empli de cauchemars.

X

Elle ne se réveilla que le lendemain matin.

Déjà il faisait grand jour.

Elle regarda sa montre.

Huit heures!

Que faisait-elle donc dans cette chambre? Pourquoi avait-elle passé la nuit à Vilvaudran?

Elle se souvint, se dressa sur son lit, effarée...

Et elle murmurait :

— J'ai tué! J'ai tué!

Non, elle ne l'avait pas revé. Lafistole était mort.

FLEURS DE PARIS

Grand Roman Moderne*

PAR MICHEL ZÉVACO

XXXV

LA MARMOTTE (suite).

— Jean, s'ils viennent, j'en tuerais tant que je pourrai; mais, vrai de vrai, s'ils mettent la main sur toi, je me tue aussi. J'aime mieux ça que d'être séparée de toi... Jean... oh! Jean... mets ta main sur mon sein... Rien qu'à la pensée de ne plus l'avoir, mon cœur se brise, tu vois...

Il l'attira dans ses bras, et leur étreinte fut farouche; leur baiser, d'une âpre et violente volupté, fit pâlir Rose-de-Corail. Jean Nib murmura :

— Moi aussi, j'aime mieux me crever que de te perdre... mais ils ne nous ont pas encore... fais bien seulement tout ce que je te dis et t'inquiète pas du reste...

— Oui, mon Jean, oui... tu sais bien que je me jetterais à l'eau, si tu me le disais...

Sans hâte apparente, méthodiquement, ils se mirent à tordre les bandes des draps, que Jean Nib déchirait avec son couteau; puis à nouer les bandes tordues, l'une à l'autre. Lorsque Jean Nib jugea que cette sorte de corde était assez longue, il en attacha l'une des extrémités à l'appui de la fenêtre.

— Souffle la camoufle, dit-il.

Rose-de-Corail éteignit la bougie qui brûlait sur la cheminée. Alors, près de la fenêtre ouverte, dans l'obscurité, serrés l'un contre l'autre, le couteau au poing, le cou tendu, ils écoutèrent les bruits du silence. Tout à coup, Rose-de-Corail tressaillit et saisit une main de Jean Nib.

— Oui, fit-il dans un souffle. Les voilà... descends... et surtout, te presse pas!

Dans l'escalier, le silence était aussi profond. Mais Rose-de-Corail avait entendu, elle! mais Jean Nib avait entendu, lui!... Les policiers étaient dans l'escalier... et pour la réussite de sa tentative désespérée, il fallait que les policiers fussent dans l'escalier; descendre une seconde avant c'était trop tôt; une seconde après c'était trop tard... Jean Nib enleva Rose-de-Corail dans ses bras et la tint suspendue dans le vide... Elle mit son couteau tout ouvert, en travers, entre ses deux mâchoires, saisit la corde et descendit... Jean Nib, penché, la sueur au front, suivait tous ses mouvements. Une voix étouffée — la voix du patron de l'hôtel — à travers la serrure, sourdement :

— Jean!... Ohé, Jean Nib!... Y a un copain qui veut te parler illico... ohé, Jean!... M'entends-tu?...

— Toi! gronda Jean Nib en lui-même, ton compte est bon, si je peux jamais te revoir nez à nez!...

Une secousse de la corde lui dit que Rose-de-Corail était en bas. Il eut un large soupir de joie et, à son tour, il enjamba... en quelques secondes, il toucha le pavé de la cour.

L'allée de l'hôtel aboutissait à cette cour. Au bout de l'allée, Jean Nib vit la claire-voix par laquelle ils étaient entrés, et, sur le trottoir, éclairés par la lanterne de l'enseigne, deux colosses trapus... deux agents de la sûreté en faction.

— Prends celui de gauche! souffla-t-il à Rose-de-Corail.

A ce moment, là-haut, un violent craquement se fit entendre : c'était la porte de la chambre que Finot enfouçait d'un coup de pied... Une voix tonna : « Au nom de la loi!... » Jean Nib se rua dans l'allée... en trois bonds, il fut sur les agents... une détonation de revolver éclata... l'agent qui venait de faire feu, dans le même instant, roula sur le trottoir, sans un cri. Jean Nib, d'un furieux coup de tête, venait de lui défoncer la poitrine, et, à la même seconde, avec un grondement furieux, il se retourna sur l'autre agent, mais il le vit qui chancelait et s'abattait, la gorge ouverte par le coup de poignard de Rose-de-

Corail... En haut, un hurlement, des grognements, des jurons... puis tout s'apaisa soudain... Finot, écumant, apparut sur le trottoir : Jean Nib et Rose-de-Corail avaient disparu!... Une minute, à peine, s'était écoulée, depuis le moment où Jean Nib avait enjambé la fenêtre.

Sur le trottoir, Finot ne jeta même pas un regard sur les deux agents bles-

Il marchait sur la chaussée centrale, la tête penchée, les mains au dos, les lèvres serrées, le front plissé...

Tout à coup, il s'arrêta et renifla, en arrêt sur la piste qu'il constituait en calculs serrés. Une sombre flamme d'orgueil éclaira ses yeux. Ses mâchoires se serrèrent. Il y eut sur ce visage maquillé une formidable expression de volonté violente, et, brusquement, un rire

l'oiseau qui plane dans le ciel libre et la larve qui se meut par imperceptibles glissements. Pourtant, la faculté de penser ne s'éteignit pas.

Marie Charmant se dit qu'elle était en train de mourir, mais elle ne se dit pas qu'elle était morte. Elle avait assez de conscience pour constater qu'elle n'avait plus la conscience de son corps. Elle ne souffrait pas. Aucune image des choses ou des êtres qu'elle avait connus ne se présentait à elle. Elle ignorait le souvenir. Le souvenir était néant. Un bourdonnement vague, imprécis et sans forme, emplissait sa pensée; mais elle ne savait pas si ce bourdonnement était dans son oreille, puisqu'elle ne savait plus ce que c'est que l'ouïe ou la vue ou tout autre sens.

Dire qu'elle entendit les paroles que prononça Finot en entrant dans la chambre, ce serait faux. Mais elle eut la perception excessivement lointaine, non pas qu'on venait de parler, mais que quelque chose qui n'était ni une chose ni un être modelait sa pensée, la pétrissait et y implantait ce sens : qu'elle était morte.

Elle n'en éprouva ni chagrin, ni horreur, ni étonnement, mais un mouvement d'âme très vague, qui ressemblait à de la curiosité. Ce fut le premier état. Mais, au bout d'un laps de temps qu'elle ignora, qui n'était ni une année, ni une minute, ni rien qui ressemble au temps, il y eut comme une légère secousse dans son esprit, et sa pensée s'affermir, se clarifia, c'est-à-dire que dès lors elle eut conscience de son état de morte, et conscience qu'elle pensait. Dès lors, aussi, le souvenir d'abord aboli pointa au fond d'elle-même comme une faible lueur au fond de la ténacité. Des images de choses vues de son vivant se dessinèrent en traits estompés. Notamment, le dessin atténué d'un corbillard, puis d'un fouillis qui pouvait être une forêt et sur lequel elle mit ce mot : cimetièrre; puis d'un abîme sans fin, et sur cette dernière image, elle mit ce mot : la fosse... Alors, elle eut conscience qu'une force, en elle, se développait, s'enflait, se tendait avec une énergie exorbitante : c'était la force de la volonté. Elle *voulait* ne pas être morte! Aussitôt, à cette volition se juxtaposa l'horreur de cette certitude qu'elle était morte... La souffrance d'épouvante dépassa ce que des vivants peuvent rêver. L'énergie dépensée pour amener en elle un mouvement, aussi faible qu'il fût, alla au delà de ce qu'un vivant peut concevoir d'énergie. Alors, une infiniment faible notion du temps fit sa rentrée dans sa conscience, et presque en même ligne, réapparut la notion de l'espace : elle sut très vaguement qu'elle occupait une surface quelconque — un lit? une table? un cercueil? — et qu'il y avait du temps qu'elle était morte — un jour ou deux, *pas plus*, s'affirma-t-elle. Brusquement, elle sentit positivement qu'elle avait un corps, sans pouvoir préciser comment était ce corps, les notions précises de tête, de bras, de jambes, étant effacées. Mais elle éprouva un balancement de ce corps, et l'horreur se décupla en elle, car elle attribuait ce balancement à la marche du corbillard qui l'emportait : ce moment était celui où Finot descendait l'escalier avec le cadavre dans ses bras... Une musique, alors, emplit sa pensée, et se présenta sous forme de sons d'une grande douceur; elle n'en pouvait suivre le rythme, et elle ignorait qu'elle écoutât... mais cette musique qui dura *quelques heures* lui était une sensation prodigieusement douce; c'étaient des voix excessivement lointaines, venues peut-être d'un monde inconnu... et cette sensation était produite par le passage de la bande d'étudiants chantant à tue-tête... Ce fut le deuxième état...

Sans transition, la notion d'espace et de temps reprit toute sa vigueur, et la pensée, de la confusion des ténèbres absolues, passa brusquement à une sorte de crépuscule. Si la morte eût été ca-



○ FLEURS DE PARIS. — Marie Charmant étendit les deux mains, ouvrit les yeux, ○
○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ se dressa, et alors... ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

sés, morts peut-être. Les bras croisés, le nez au vent, il réfléchissait, cherchait la piste, constituait dans sa tête l'itinéraire probable des deux fugitifs... les cinq agents qui l'entouraient, attendaient en silence. Tout à coup, il grogna :

— Trois hommes de renfort au premier poste. Rendez-vous général au bassin de la Villette...

Il se fit un mouvement, un glissement d'ombres, et l'instant d'après, le trottoir était désert sous la lumière jaune et triste de la lanterne de la Marmotte : les garçons de l'hôtel avaient transporté les deux blessés à l'intérieur; les cinq agents s'étaient éloignés avec la silencieuse rapidité des fantômes qui s'incorporent à la nuit : un d'entre eux, courant au prochain poste pour réquisitionner les trois hommes de renfort, les quatre autres, par lignes isolées, filant vers le canal; et enfin, Finot lui-même s'était mis en route après avoir jeté son ordre.

terrible se dessina sans bruit sur ses lèvres retroussées :

— Je les tiens! gronda-t-il.

XXXVI

LE CADAVRE

Il faut maintenant que nous entrons dans la pensée de la morte. Il nous faut reconstituer les sensations de la morte. Il nous faut éprouver et sentir ce qu'a éprouvé le cadavre. Il faut, notre récit l'exige, qu'avec la morte, nous pénétrions dans le mystère de la mort...

A l'instant même où Marie Charmant mourut, la notion du temps et de l'espace s'abolit en elle. Sa pensée prit immédiatement une forme nouvelle qui lui était inconnue; il y eut entre les idées qu'elle avait, vivante, et les idées qu'elle eut, morte, la différence qu'il peut y avoir entre une musique précise, et des sons lointains dont il est impossible de reconnaître la nature; ou encore la même différence qu'il y a entre

* Voir l'Œil de la Police n° 44 à 74.

pable de ce qui s'appelle un raisonnement, — opération d'esprit extrêmement compliquée, — elle se fût dit qu'elle marchait à la vie, non à la mort, puisque des sensations mortes précédemment s'affirmaient vivantes. Mais, même en ce troisième état, elle n'était capable que des opérations d'esprit les plus simples, les plus réduites. La peur s'éveilla en elle. Elle eut peur, affreusement, hideusement. Elle eut peur du corbillard, peur du cercueil, peur de la tombe. Sa pensée eut des gémisséments d'horreur, d'effroyables clameurs de supplication adressées, non pas à des vivants, mais à des morts comme elle. Il y eut dans ses sensations des sautes de tempête, des soubresauts, des sursauts, des heurts, des chocs, la lumière et la nuit se battirent, s'étreignirent en une lutte hors de toute conception, son esprit pantelant, harassé, ne connut plus que le poids énorme, immesurable de la Peur assise sur lui... et elle pleura comme les vivants ne peuvent pleurer; elle eut ce sentiment d'être noyée en dedans par ses larmes, et que ses larmes fusaient en dehors pour retomber sur elle... et c'était la pluie qui la fouettait à l'heure où elle était étendue sur le trottoir... puis, il y eut une éclipse de la conscience : peur, horreur, douleur, tout disparut; la morte n'éprouva plus qu'un balancement, comme si son corps eût voyagé dans les espaces interplanétaires...

Au poste. Une salle disposée comme un corps de garde. Quelques gardiens de la paix. Le secrétaire du commissariat, assis à la lourde table, écrit un rapport. Une civière. Sur la civière, le cadavre. Un gardien se penche, une lampe à réflecteur à la main. Près du gardien, un homme qui, du bout de l'index, baisse la paupière inférieure de la morte, puis soulève la lèvre, à gestes indifférents : c'est le médecin de service qui, sa besogne d'inspection terminée, se lave les mains au sublimé, et se tournant vers le secrétaire :

— Mort subite... rupture d'anévrisme... Bonsoir, monsieur.

Le secrétaire achève d'écrire, bâille, se lève et prononce :

— Voici le bulletin... cadavre d'inconnue... pas de papiers d'identité... à la Morgue.

Puis il s'en va reprendre son somme interrompu. Une longue serge est jetée sur le cadavre. Quatre gardiens soulèvent la civière, oh hisse!... et l'emportent...

Maintenant, une autre salle. Celle-ci est divisée en deux parties qui sépare une cloison vitrée. Dans la première partie, pareille à un couloir, qu'un long portail vitré sépare de la rue, il n'y a rien à cette heure. Mais le jour, il y a là le défilé frissonnant de foules qu'attirent les spectacles de hideur. Dans la deuxième partie, il y a des tables de marbre (1) légèrement inclinées, toutes dans le sens de la cloison vitrée. Plusieurs de ces tables sont inoccupées ; mais trois d'entre elles servent de lit funéraire à des anonymes entrés dans la mort par cette poterne immonde qui s'appelle la Morgue... C'est la salle d'exposition de la Morgue!

L'un de ces cadavres est celui d'un homme proprement vêtu, qui semble sourire dans un sommeil paisible ; seulement, en regardant bien à la région de la gorge, on voit que cette gorge bée comme une ravine rouge et que la tête est presque séparée du tronc. Plus loin, c'est le cadavre d'une femme aux jupes misérables ; elle a un ventre énorme dressé en l'air, comme une outre ; sur son visage, on ne voit plus ni la bouche, ni les yeux : c'est une boule gonflée, une boule livide avec des rides bleuâtres et des gergures vertes... c'est une noyée. Entre l'assassiné et la noyée, une jeune fille, toute raide sur le marbre, toute blanche, les yeux révulsés, les lèvres ouvertes : c'est Marie Charmant...

Il y eut une éclipse de la conscience chez la morte qui fut alors semblable à toutes les mortes en dedans comme en dehors. Puis les premiers signes du

(1) A cette époque, les appareils frigorifiques n'étaient pas installés encore.

réveil se manifestèrent, mais si faibles que l'esprit de la morte était inapte à les saisir comme l'œil est inapte à saisir la lueur des étoiles excessivement lointaines qui pourtant brillent. Puis, sans que la pensée pût encore s'affirmer, il y eut en elle des sensations successives et pas encore de sentiments ; puis enfin, sensations et sentiments évoluèrent et s'enlacèrent dans sa conscience, pour bientôt, de leur synthèse, former des pensées. Elle pensa d'abord qu'elle était dans la situation d'un repos dont, vivante, elle n'avait eu aucune idée ; et ce lui fut infiniment doux, car elle ne se souvenait pas encore qu'elle était morte. Mais brusquement les notions de temps et d'espace firent leur rentrée dans son esprit, mais confuses, estropiées, difformes et balbutiantes ; c'est ainsi qu'elle crut que ce repos durait depuis plusieurs mois et durerait un nombre indéterminé d'années ; mais encore, les laps de temps étaient eux-mêmes élastiques, sans aucune mesure possible ; elle crut aussi qu'elle occupait le fond d'un puits excessivement étroit et que sa personnalité (plutôt que sa personne) s'était rétrécie, amincie, ratatinée, pour se loger en cet espace ; au-dessus d'elle, le puits, le trou de ténèbres montait à l'infini, et elle avait sur les yeux une colonne de ténèbres dont la hauteur dépassait les forces de sa conception. Et elle était au fond de ce puits où elle se sentait sur un espace solide et glacé. La sensation de solidité et de froid déchira brusquement les voiles qui s'étaient épaissis sur sa conscience, et le souvenir reparut : elle se rappela qu'elle était morte. Dès lors, elle eut cette notion que ce n'était pas le fond d'un puits, mais la tombe ! que c'était la solidité de la tombe infranchissable ! que c'était le froid de la tombe glaciale ! Et, coup sur coup, l'étonnement dans ce qu'il a de vertigineux, puis la terreur dans ce qu'elle a de délirant, puis l'horreur dans ce qu'elle a d'impalpable s'abattirent sur sa pensée désormais formulée comme une pensée de vivante ! Alors, elle reprit connaissance des diverses parties de son corps, elle sut qu'elle avait des mains, des bras, des jambes, une tête : la notion d'espace devint d'une terrible précision et lui présenta l'image exacte de la fosse où elle se trouvait, et la notion de temps sortit des hyperboles pour lui apprendre qu'elle venait d'être enterrée !... Et dès lors, en dedans, elle sanglota les sanglots du silence, hurla des supplications inconnues du monde vivant, jeta des cris comme la tombe seule peut en entendre, et commença la lutte de ses énergies au paroxysme contre les spectres de l'Épouvante et de l'Horreur installés dans sa conscience... et ce fut dans la formidable explosion de sa pensée chargée de toutes les terreurs, de toutes les angoisses, comme une mine est chargée de poudres, ce fut dans cette explosion qui retentit en elle comme une détonation de tonnerre, que, brusquement, sans transition, elle comprit qu'elle se parlait à elle-même, et qu'elle était vivante ! Morte vivante ! Enterrée vivante !

Alors les spectres d'Épouvante et d'Horreur se précipitèrent, se précipitèrent avec le cortège innombrable des spectres secondaires, et la harcelèrent, la mordirent au ventre et au cœur, la déchirèrent de leurs aiguillons ; et à chaque secousse, à chaque piqure, à chaque morsure, une force de résistance venait s'ajouter à ses forces, l'instinct de vivre, en hâte, ralliait ses troupes, la bataille s'engagea violente, acharnée, au milieu des sanglots de silence, des hurlements inentendus, des clameurs qui ne fusaient que dans la pensée ; et, tout à coup, ce fut la victoire de la Vie, la fuite des spectres, la joie immense, délirante, incompréhensible aux vivants, la synthèse animique de joie, l'éclat étincelant de joie dans une musique d'enchantement de tout ce qui vivait en elle... car la morte venait de sentir qu'elle sortait de l'immobilité cadavérique et que ses jambes esquissaient un mouvement, et que ses mains se crispaient, et que ses yeux, oui, ses yeux, surhumaine délice, extase des joies immesurables, ses yeux voyaient !... Ils voyaient une lumière vague... Elle les ferma, et, soudain, les derniers liens de la catalepsie dénoués, elle se trouva

assise, en pleine conscience de toute sa personne.

Elle se trouvait assise les yeux fermés, assise sur une table de marbre, dans une salle obscure qu'éclairait confusément un lampion accroché dans un coin... (1).

Marie Charmant sentit la vie se réveiller en elle avec une inappréciable rapidité. Tout d'abord assise sur la table de marbre, elle imagina nettement qu'elle venait de faire un rêve atroce. Elle se frottait les yeux, en souriant vaguement, avec le soulagement d'une personne qui échappe au cauchemar par un brusque réveil ; et elle avait cette conviction qu'elle se trouvait assise sur son lit et qu'elle n'avait qu'à ouvrir les yeux pour voir les objets familiers de sa chambre. Et pourtant, ces yeux, elle ne les ouvrait pas. Elle prenait une sorte de plaisir à prolonger l'état d'aise où elle se trouvait, et ses mains continuaient à doucement froter ses paupières.

Tout à coup elle tressaillit : la mémoire achevait de se dégager des fumées cataleptiques. Elle songea :

— Non, je ne suis pas dans mon lit ! Non, je ne suis pas dans ma chambre ! Je suis là où La Veuve m'a conduite !... Ce n'est pas étonnant que j'aie de pareils cauchemars avec toute cette histoire qui m'arrive ! Mince d'aventure ! Non, mais est-ce qu'elle ne va pas me lâcher le coude, La Veuve ? Avec ça qu'il a une drôle de bobine, le particulier qui m'hospitalise ! Il est rigolo avec sa moustache en chiendent et ses yeux de bouledogue ; oui, mais je commence à en avoir soupé, moi ! Non, mais en voilà, des enragés !... Il faudrait que je trouve un truc pour m'esbigner... J'ai envie de revoir la rue Letori, moi, et mon petit Gugusse, et mon pauvre Tip, et tous... tous ! ajouta-t-elle, rêveuse. Tiens ! qu'est-ce que j'ai fait de « sa lettre » (la lettre de Ségalens) !... Je suis sûre que je l'avais en m'endormant... Est-ce que l'homme aux yeux de bouledogue me l'aurait chipée ?... Non, j'ai dû la laisser tomber sur le lit...

Elle étendit les deux mains, ouvrit les yeux, et alors...

Ce qu'elle vit lui apparut plus hideux que toutes les hideurs de ce qu'elle appelait son cauchemar !

Sur la table de marbre, elle demeura pétrifiée d'épouvante...

Sur son échine serpenterent les frissons tumultueux de l'horreur...

Elle crut pousser une déchirante clameur d'appel, et ce fut un faible vagissement qui vint expirer sur ses lèvres...

Terreur sur terreur !... Elle regarda à sa droite... et, sur une table de marbre pareille à la sienne, vit le cadavre de l'homme à la gorge ouverte, qui souriait d'un mystérieux sourire !... Elle regarda à sa gauche... et sur une table pareille, elle vit la femme au ventre ballonné, au visage informe de bouffissure, aux ravines bleuâtres avec des gergures vertes !... Horreur sur horreur !... Elle était entre ces deux choses de hideur, elle était donc semblable à eux, sur une table pareille à la leur ! Oh ! les affres des Peurs insupportables ! Oh ! le souffle glacial qui hérissait ses cheveux ! Oh ! l'angoisse abominable de sa gorge qui ne pouvait pas crier !... Ces tables ! Ces deux cadavres ! Cette salle ! Ce lampion ! Cette lueur funéraire au fond de ce tombeau !... Fuir ! oh ! Fuir !... Fuir ou se tuer !... Echapper à l'épouvante par la fuite ou par la mort !...

Et la démence était en elle ! L'extase

(1) Il va sans dire que tous nos lecteurs ont immédiatement compris que Marie Charmant, avait été victime d'un phénomène de « catalepsie ». Cependant, il nous déplairait que cette scène, faite d'après des documents sérieux, soit taxée d'in vraisemblance. Il nous convient donc de rappeler ici qu'un bruit inattendu, un simple coup de pistolet, un coup de tonnerre imprévu, peuvent mettre une femme nerveuse en état de catalepsie. Et que cela est vrai également pour toute émotion violente qui produit les mêmes effets que le coup de pistolet ou de tonnerre. Que la personne en état de catalepsie puisse continuer à penser, c'est indiscutable. Et ce sont les formes de la pensée en cet état que nous avons essayé de dessiner. Que la vivante cataleptique puisse passer pour morte, c'est encore moins discutable. Et qui ne se souvient de cette femme qui, apprenant qu'elle venait de gagner un gros lot, tomba en catalepsie, passa pour morte de joie et se réveilla à la minute de la mise en bière, à son grand plaisir... mais au grand déplaisir, peut-être, de ses héritiers.

d'horreur la terrassait ! Elle était de plomb ; ses mains pesaient ; ses pieds pesaient comme du plomb !... « Grâce ! Pitié ! Oh ! que je ne voie plus !... » Ces cris éclataient dans sa pensée, non sur ses lèvres, et elle se tordit, se crispa, se tendit dans l'effort inouï de tout ce qu'il y avait de vivant en elle !... Et elle se trouva debout !... Elle râla, elle pantelait !... Et la voilà qui, à pas chancelants, la bouche grande ouverte, les yeux démesurément ouverts, se mettait en marche !... Et voilà qu'elle contournait la séparation vitrée, et que ses mains, oh ! ses mains délirantes, frénétiques, furieusement, se cramponnaient au verrou du grand portail !...

XXXVII

HALLALI

Jean Nib et Rose-de-Corail, en quelques bonds, traversèrent le boulevard de la Chapelle et se trouvèrent dans la rue de l'Aqueduc. A l'abri de l'angle, Jean Nib tomba à genoux, et d'une voix rauque, commanda :

— Grimpe !

A l'instant, Rose-de-Corail se trouva à cheval sur les épaules de Jean Nib. La manœuvre leur était familière. Dans les fuites éperdues, les jupons d'une femme sont un obstacle terrible... Jean Nib, sans effort apparent, se releva. A cheval sur ses épaules, Rose-de-Corail se tenait aux reins de l'homme par ses jambes croisées en arrière, et à la tête par ses deux mains appuyées. Elle savait la manière de se tenir ainsi pour garder l'équilibre et peser le moins possible. Et le mâle l'emporta, se mit à courir d'un pas souple et mesuré, rasant les maisons, s'incorporant aux masses d'ombre, franchissant d'une ruée les rais de lumière. Un tronçon de la rue Saint-Martin, puis la rue des Boutes-Chaumont... et il se trouva à l'encoignure de la rue de la Grange-aux-Belles. Là, il s'arrêta. Rose-de-Corail se laissa glisser.

Ils ne se dirent pas un mot. En arrêt, tous deux, le couteau au poing, ils sondèrent la nuit pendant deux longues minutes. Sur le boulevard de La Villette, c'était la paix profonde d'une solitude emplies de silence. Pas une ombre. Pas un bruit. Jean Nib se mit à rire. Rose-de-Corail lui noua ses deux bras autour du cou, et pleura... Ils s'étreignirent longuement, dans la joie de leur évasion : la police était dépitée !

Alors ils remirent leurs couteaux dans leurs poches, et, rapides, souples, glissants, avec l'allure et les attitudes des fauves au fond des forêts, ils s'en allèrent, s'écartant du boulevard. Car il fallait mettre tout de suite la barrière des longues distances entre eux et la meute. Brusquement, Jean Nib tourna dans une rue qui revenait droit au boulevard de La Villette ; tout être qui se présume poursuivi a des crochets brusques, au hasard de l'instinct. A un endroit de la rue, Jean Nib s'arrêta, et dit :

— Regarde !...

D'un geste, il désignait une petite maison paisible d'aspect bourgeois, logis de quelque rentier retiré d'affaires ; la maison dormait ; là, sûrement, régnait la tranquillité d'une vie heureuse, réglée, sans incidents dramatiques...

— Je vois, dit Rose-de-Corail. Eh bien ? Quoi qu'il y a ?

— La maison de Deibler ! répondit Jean Nib.

Cette rue, c'était la rue Vicq-d'Azry ! Cette maison paisible, au sommeil souriant, c'était la demeure du bourreau !

— Allons, mon Jean ! dit Rose-de-Corail dans un long frisson.

Jean Nib, pensif, se remit en marche. Il tenait sous son bras le bras de Rose-de-Corail et il la serrait contre lui. Elle se collait à lui en marchant. Ils semblaient ne faire qu'un... Bientôt, ils débouchèrent sur le boulevard de La Villette...

— Où qu'on va ? demanda Rose-de-Corail.

Chez un amiche, à la barrière d'Italie. La rousse va nous refler à La Chapelle et à Montmartre et jusque dans le fond des Batignolles. Nous, on va se tirer par Belleville, Ménilmontant et Charonne. Puis, par la Grande-Pinte et les Deux Moulins, on gagnera la Butte aux Cailles... et là...

— Acreé ! murmura Rose-de-Corail en s'arrêtant soudain. (Attention !)

(Lire la suite au prochain numéro.)



LE DÉVOUEMENT D'UNE MÈRE. — A Strasbourg, un enfant de trois ans, fils d'un marinier, tomba à l'eau par suite d'un faux mouvement. Attirée par les appels de l'enfant, la mère se jeta dans le bassin et réussit à s'emparer du petit en danger; mais comme elle ne savait pas nager, tous deux disparurent sous l'eau. Des mariniers s'étaient portés au secours de la mère, mais, quand ils purent la ramener sur le quai, la mort avait déjà accompli son œuvre. ALSACE-LORRAINE.



UNE CORRIDA MOUVEMENTÉE. — Pendant une course de taureaux, à Santo-Rem, un taureau furieux a sauté par-dessus la balustrade et s'est précipité dans la foule. Il était impossible d'abattre l'animal à coups de revolver à cause de la foule. L'animal réussit à sortir du cirque; on put le tuer dans la rue. PORTUGAL.



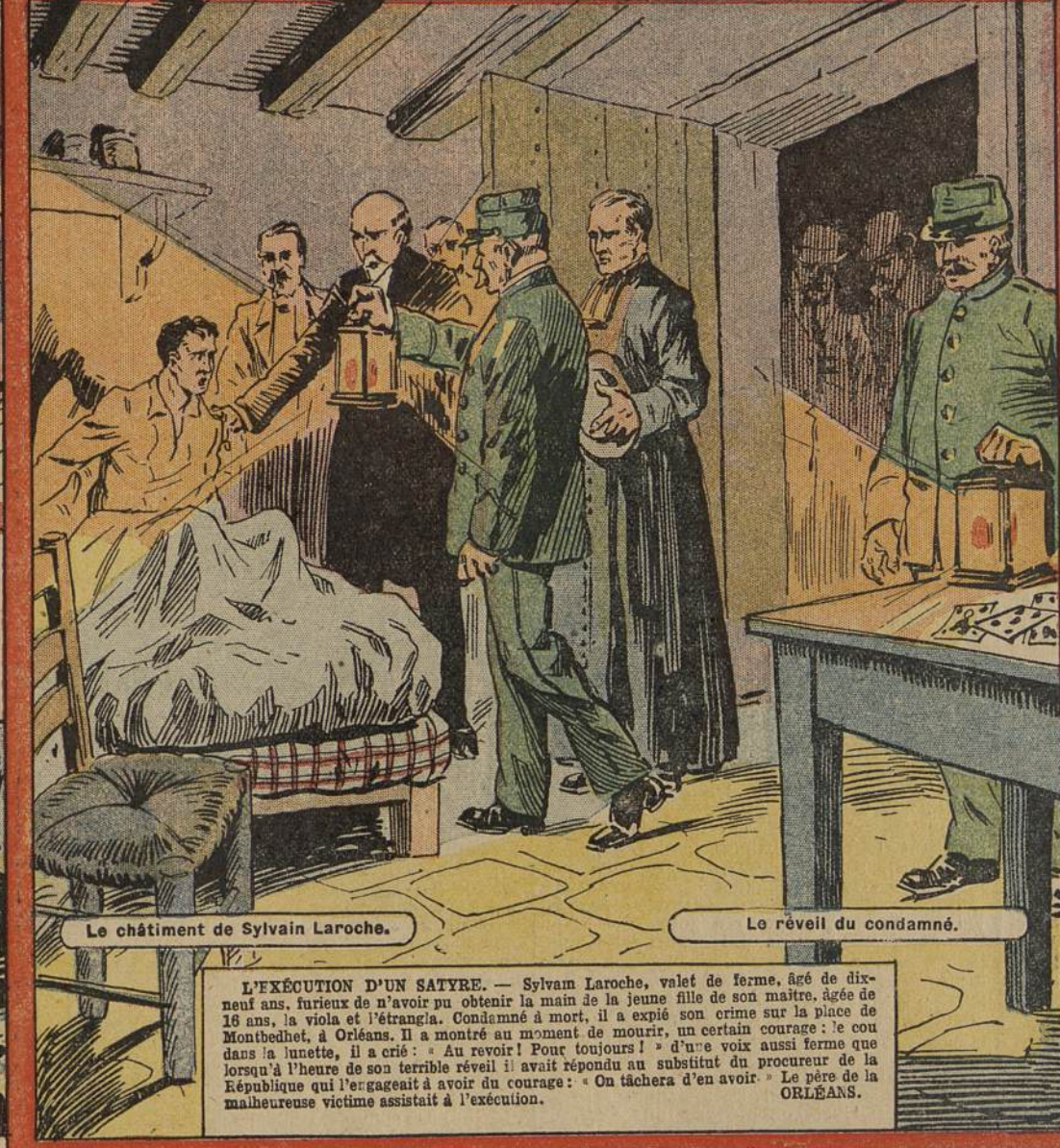
LA Foudre sur une école. — Dans la commune de Rospigliani, au cours d'un violent orage, la foudre est tombée sur l'école communale de filles; l'institutrice et quatre élèves furent terrassées par le foudre; d'autres élèves s'enfuirent en poussant des cris désespérés. Une des jeunes filles a été tuée. CORSÈ.



VICTIME DE SON COURAGE. — Un soldat du génie conduisait un cheval attelé à une prolonge, lorsque l'animal s'emballa subitement. Le lieutenant de La Puer Berestord qui était à cheval, se mit en travers de la route, pour arrêter la bête emportée, mais il reçut le choc, tomba sous sa monture et eut les deux jambes écrasées et une grave blessure au crâne. ANGLETERRE.



POUR CONJURER LA COMÈTE. — Afin d'éviter les malheurs pouvant provenir de la Comète, une secte religieuse d'Alrie (Oklahoma) voulut immoler une jeune fille de seize ans. La police arriva juste à temps pour sauver la victime, déjà vêtue de blanc et couronnée de roses. Elle avait les mains liées et le chef, debout devant elle, tenait à la main un long couteau. Autour de ce groupe étrange une quarantaine d'adeptes de la secte, à genoux, chantaient des hymnes tristes et sauvages. ÉTATS-UNIS.



Le châtiment de Sylvain Laroche.

Le réveil du condamné.

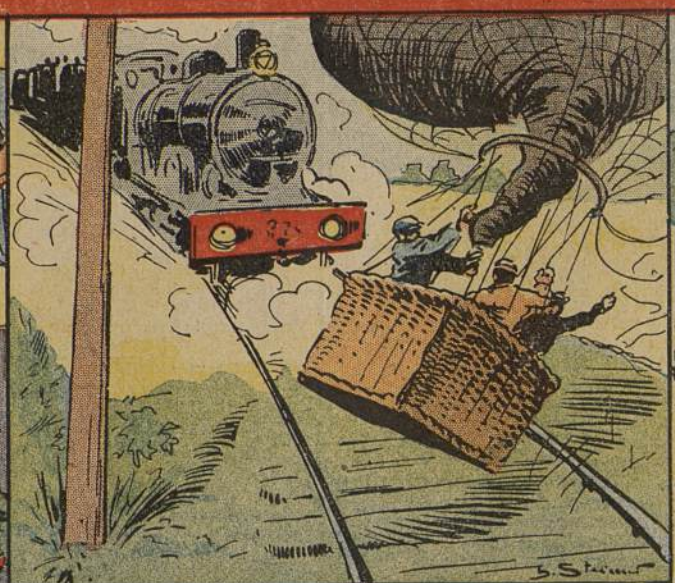
L'EXÉCUTION D'UN SATYRE. — Sylvain Laroche, valet de ferme, âgé de dix-neuf ans, furieux de n'avoir pu obtenir la main de la jeune fille de son maître, âgée de 16 ans, la viola et l'étrangla. Condamné à mort, il a expié son crime sur la place de Montbedet, à Orléans. Il a montré au moment de mourir, un certain courage: le cou dans la lunette, il a crié: « Au revoir! Pour toujours! » d'une voix aussi ferme que lorsqu'à l'heure de son terrible réveil il avait répondu au substitut du procureur de la République qui l'engageait à avoir du courage: « On tâchera d'en avoir. » Le père de la malheureuse victime assistait à l'exécution. ORLÉANS.



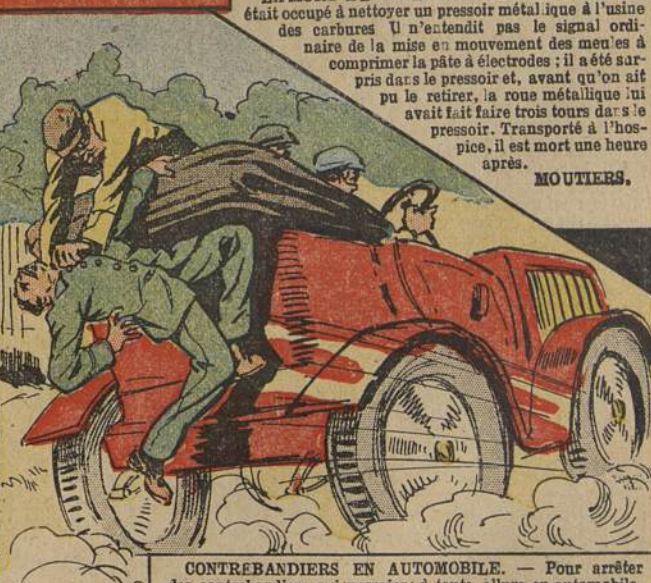
TERRIBLE COLLISION. — Sur le lac Michigan, le vapeur « Frank-Goodyear » a été coulé par le « James-Wood ». Les cloisons étanches ayant été faussées, l'eau envahit le « Goodyear » si rapidement que la chasse d'air transformée les panneaux des écrouilles en projectiles, qui tuèrent un enfant dans les bras de son père et blessèrent d'autres personnes. Dix-neuf hommes du « Goodyear » ont péri. ÉTATS-UNIS.



POUR PROTÉGER GRETCHEN. — On sait que, depuis quelque temps, les jeunes allemandes montrent une inclination irrésistible pour les nègres. Les autorités ont cru devoir protéger leurs compatriotes contre elles-mêmes. En effet, une troupe de nègres se trouvant en ce moment dans un établissement de plaisir berlinois, des sergents de ville et des agents en civil se tiennent en permanence près de l'estrade pour empêcher de tendres relations de se créer entre gretchens et bambouas. ALLEMAGNE.



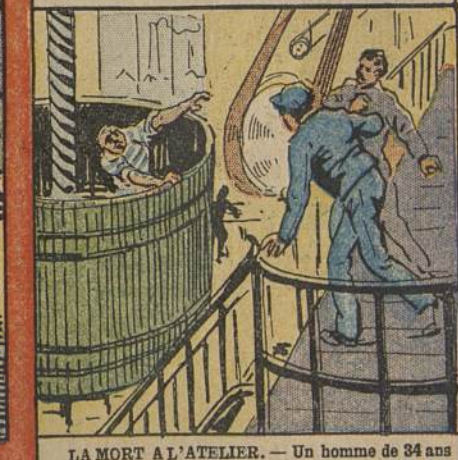
UN BALLON CONTRE UN RAPIDE. — Le professeur Lodd, accompagné de trois amis, était parti en ballon de Amherst. Par suite d'une petite avarie, le ballon descendit rapidement au-dessus de Springfield. Malgré les efforts des aéronautes, il allait atterrir sur une voie de chemin de fer au moment où arrivait justement un rapide à toute vapeur, lorsque, par une chance inouïe, le ballon eut un flottement et la nacelle vint tomber à un mètre des rails. Personne ne fut blessé. ÉTATS-UNIS.



CONTREBANDIERS EN AUTOMOBILE. — Pour arrêter des contrebandiers qui passaient à toute allure en automobile, un douanier n'hésita pas à se cramponner à la voiture. Alors se passa une scène terrifiante. Un des voyageurs se dressant, repoussa le douanier qui ne voulait pas lâcher prise. Pendant que les deux hommes cherchaient mutuellement à se terrasser, l'auto continuait sa route. Dans un suprême effort, enfin, le contrebandier parvint à faire tomber le douanier qui se cassa le bras droit. HAZEBROUCK.



LE POTEAU DES TORTURES. — Les indigènes d'Angola se sont révoltés. Les émeutiers ont pillé plusieurs établissements. Deux négociants ont été assassinés après avoir été liés à des arbres et torturés au milieu des chants et des danses. Tout le district est dans un état de terreur. ANGOLA.



LA MORT A L'ATELIER. — Un homme de 34 ans était occupé à nettoyer un presseur métallique à l'usine des carbures. Un bruit de signal ordinaire de la mise en mouvement des menes à comprimer la pâte à électrodes; il a été surpris dans le presseur et, avant qu'on ait pu le retirer, la roue métallique lui avait fait faire trois tours dans le presseur. Transporté à l'hospice, il est mort une heure après. MOUTIERS.



LA SEMAINE CRIMINELLE AUTOUR DE PARIS

UN DRAME AUX CHAMPS. — Vers neuf heures du soir, un charretier apprenait par un de ses camarades que plusieurs ouvriers agricoles de nationalité belge recherchaient son frère âgé de dix-sept ans, pour lui infliger une sévère correction. Il se mit à la poursuite des gars de batterie, qu'on lui avait dit être dans un débit. Arrivé devant cet établissement, le charretier rencontra, en effet, un groupe de Belges.

— Ne touchez pas à mon frère, leur dit-il. Il avait à peine achevé sa phrase que l'un des étrangers, sortant un couteau de sa poche, se précipita sur le malheureux pour le frapper. Le charretier put faire un brusque mouvement et, au lieu d'atteindre le cœur, l'arme vint pénétrer profondément dans le bras. Le blessé s'affaissa dans une mare de sang, tandis que le meurtrier et ses compagnons prenaient la fuite. Cependant le coupable a pu être arrêté.

THURY-EN-VALOIS.



DEUX SAUVAGES. — Chargés de conduire des moutons à l'abattoir, deux bouviers les frappèrent à coups de matraque. Ils frappèrent si peu fort qu'ils cassèrent une patte à un des animaux. Puis, excités par la vue du sang, ils se mirent à frapper les malheureuses bêtes à tort et à travers. Ce fut une scène d'une sauvagerie inouïe au cours de laquelle une des brutes asséna involontairement un terrible coup de matraque sur la tête de l'autre. Le bouvier soigna lui-même son complice, puis tous deux disparurent.

SCHAUX.



SANGLANTE BAGARRE. — Au cours de la fête de la commune, des habitants de la localité se disputaient avec des Italiens. Des coups furent bientôt échangés, puis les couteaux brillèrent. Un instant après, deux corps étaient étendus sur le sol tandis que les Italiens prenaient la fuite. Les blessés, un entrepreneur de maçonnerie et son fils qui avaient reçu, le premier un coup de stylat dans le dos, le second un coup de la même arme dans la région du cœur, sont dans un état des plus graves.

LISES.

AGRESSION NOCTURNE. — Après avoir passé la soirée au café en compagnie de deux terrassiers, un brocanteur fut rûné de coups par ses deux camarades de rencontre. Ceux-ci l'assommèrent à coups de bâton, de pied et de poing et le laissèrent à terre, étourdi, après lui avoir enlevé son porte-monnaie qui contenait 127 francs environ. Le blessé a deux côtes enfoncées et une oreille décollée.

CHATEAUDUN.



UNE FÊTE TROUBLÉE. — La fête du hameau de Mainville battait son plein, quand une discussion éclata soudain entre quelques buvours et un terrassier âgé de 25 ans. Ce dernier qui portait un fusil se montra vite menaçant et bientôt fit feu sur ses adversaires. La décharge atteignit l'un d'eux à la tête et le blessa grièvement.

DRAVEL.



UNE SCÈNE SCANDALEUSE. — Au moment où il regardait passer une procession, un vieillard de soixante-dix ans, ancien maire de la commune, a été appréhendé sans aucune raison par plusieurs agents de police qui le frappèrent, lui passèrent les menottes et l'emmenèrent. Le commissaire remit immédiatement le vieillard en liberté et saisit l'autorité supérieure de la conduite des agents. Le vieillard est blessé aux poignets.

MÉRY.

UN VOL DE TITRES

J'avais remarqué que l'inspecteur Pinson, dont j'avais depuis longtemps fait la connaissance, par l'intermédiaire d'un ami commun, et dont je connaissais, naturellement, la situation au service de la Sûreté, aimait, quand il se sentait d'humeur à le faire, à me conter ses principales captures.

Aussi, quand l'occasion s'en présentait, m'efforçais-je de l'amener sur ce sujet qui m'intéressait vivement.

Un soir que nous prenions le café ensemble chez lui, il me fit quelques confidences :

— Voyez-vous, me dit-il, au cours de ma longue expérience de policier, il m'est arrivé de remarquer que le hasard nous vient souvent en aide. C'est ainsi qu'après avoir poursuivi une affaire, m'être lancé sur des pistes très éloignées de la vraie et m'être livré aux hypothèses les plus erronées, un hasard m'a fait découvrir, tout d'un coup, la vérité.

— En voulez-vous un exemple entre tous, qui n'a rien de criminel, et vous prouvera que mon raisonnement est juste ?

— Admettez que vous ayez une douzaine de bons amis dans la capitale.

— Il y a des chances pour que sur les 2 ou 3 millions de Parisiens, vous ne rencontriez pas l'un de ces amis ; c'est-à-dire qu'aucun d'entre eux ne viendra à passer, parmi les centaines de rues de Paris, exactement dans celle que vous aurez choisie pour y passer vous-même, et à la même heure, la même minute que vous, exactement.

— Et cependant, le fait se produit journellement, au point que nous n'y prétons plus aucune attention, n'est-il pas vrai ?

Tout cela est basé sur le hasard. Et c'est lui qui est le grand facteur dans la solution de certaines affaires criminelles ou la capture des coupables.

Tenez, puisque nous sommes sur ce sujet, je vais vous citer un cas tout particulier, auquel je fus mêlé. Je veux parler du vol de valeurs, commis il y a quelques années à la banque Lafosse et Delafond, et dont un seul des deux auteurs put être arrêté, tandis que l'autre se suicida.

MM. Lafosse et Delafond avaient une banque solidement établie, et s'occupaient principalement d'exécuter pour leurs clients les ordres de bourse qu'ils leur donnaient.

Leurs bureaux se trouvaient situés au deuxième étage d'un grand immeuble de la rue Réaumur, qui n'est occupé que par d'autres bureaux de tout genre.

Les banquiers avaient un grand nombre d'employés, dans lesquels ils avaient la plus entière confiance.

Un matin, comme j'allais quitter ma villa de Chatou pour me rendre à Paris, on me remit un télégramme me priant de passer à la banque de la rue Réaumur.

Je ne connaissais cette maison que de nom et de réputation, mais je résolus de m'y rendre, comme on me le demandait. Seul, M. Lafosse se trouvait dans ses bureaux, son associé M. Delafond étant en voyage.

Le banquier était un homme d'une soixantaine d'années, dont le trouble me frappa dès que je fus en sa présence.

— Monsieur Pinson, me fit-il, en me remerciant d'avoir si promptement répondu à son appel, votre réputation de policier habile est parvenue jusqu'à moi, et, avant de porter plainte pour ce qui vient de se passer, j'ai cru devoir m'adresser à vous.

— Monsieur Lafosse, lui dis-je, cette confiance m'honore. Je veux bien vous aider de mes conseils, mais je dois ajouter que, si j'arrive à un résultat satisfaisant, vous serez, quand même, obligé d'avoir recours à la police. Mon travail ne se bornera donc qu'à étudier cette affaire en amateur, car j'aime les cas qui sortent de l'ordinaire.

— Je crois que celui-ci vous intéressera. D'ailleurs, voici l'exposé des faits :

Comme vous devez le savoir, nos clients, pour les transactions qu'ils nous prient de faire, pour leur compte, en Bourse, nous déposent des valeurs, à titre de couverture.

— Je le sais, fit-il. C'est la coutume.

— Ces valeurs, mon associé et moi, nous les mettons en sûreté dans ce tiroir spécial qui tient à notre coffre-fort — que voici — et ce tiroir est fermé au moyen d'un cadenas de sûreté, tout à fait indépendant de la serrure du coffre-fort.

Celui-ci, placé, comme vous le voyez, dans le bureau que j'occupe, en commun, avec mon associé, reste ouvert, pendant le temps que nous passons ici, M. Delafond et moi ; il ne s'y trouve jamais d'argent — tout paiement étant fait à la caisse — mais des papiers, et les valeurs dont je vous ai parlé.

Je n'ai que rarement l'occasion de me rendre à ce tiroir, dont le cadenas, de facture américaine et toute spéciale, ne peut être ouvert que par deux clés, la mienne et celle de mon associé.

Ces cadenas sont tous différents et la maison américaine qui les manufacture les fait payer fort cher, en garantissant qu'il n'en est pas deux de semblables.

Ce matin, je trouvais dans mon courrier une lettre d'un de nos clients, dont les dernières opérations de Bourse ont été désastreuses ; désireux de ne pas continuer, il nous prie d'arrêter son compte et nous avertit qu'il va, sous quelques jours, faire le retrait de son dépôt de valeurs.

A peine avais-je pris connaissance de cette lettre, que je résolus, en l'absence de M. Delafond, de rechercher les valeurs dans

le tiroir, mais j'en fus empêché par la visite qu'on vint m'annoncer d'un client.

Nous avons, à côté de notre bureau commun, mon associé et moi, un autre bureau où nous avons coutume de recevoir.

Ce ne fut donc qu'après le départ de notre client, que je pus chercher les valeurs dans le tiroir.

J'en pris la clé — celle-ci — qui ne me quitte jamais, mais il me fut impossible d'ouvrir le cadenas. Je crus, tout d'abord, que la clé, qui est creuse, vous le voyez, était peut-être bouchée ; je soufflai dedans, je la frappai sur la table : rien n'y fit, impossible d'ouvrir !

En désespoir de cause, j'envoyai chercher un serrurier qui brisa le cadenas.

Ouvrant le tiroir, je parcourus les valeurs déposées, et, jugez de mon effarement, quand je m'aperçus qu'au-dessous des premières valeurs, celles qui occupaient le fond avaient été volées et remplacées par des feuilles de papier blanc !

— On n'avait probablement dérobé, demandai-je, que les valeurs au porteur ?

— Naturellement. Seules, les actions nominatives étaient restées.

— Et le vol s'éleva ?

— A quatre cent cinquante mille francs.

— Cela en vaut la peine ! Vous doutez-vous quand le vol a pu être commis ?

— Nullement. Aujourd'hui, hier, il y a huit, dix jours, peut-être ; il m'est impossible de le savoir !

— Et vos soupçons se portent ?...

— Sur personne. Je crois être sûr de tout mon personnel, car la plupart de nos employés sont depuis longtemps dans la maison, et tous d'une scrupuleuse honnêteté.

— Ce serait alors un simple cambriolage ?

— Je n'en sais rien.

— Veuillez me faire voir ce cadenas et me confier votre clé, fit-il.

Je les examinai avec soin, me rendis compte que l'intérieur de la clé était scrupuleusement propre, et ne parvins pas à la faire entrer dans l'ouverture du cadenas.

Prenant alors un couteau à plusieurs lames que je porte toujours sur moi, j'achevai de briser le cadenas, dont je trouvais le mouvement intérieur en ordre parfait.

— Monsieur Lafosse, lui dis-je alors, le cas qui nous occupe en ce moment est plus curieux que je ne croyais au premier abord, et ce coup est admirablement bien monté.

— Je ne comprends pas.

— Votre clé ne pouvait entrer dans ce cadenas, pour la bonne raison qu'elle ne lui appartient pas.

— Comment ?

— Ne m'avez-vous pas dit que la maison américaine qui manufacture ces fermetures garantit qu'il n'en est pas deux qui se ressemblent ?

— En effet.

— Eh bien, le voleur, pour ouvrir ce tiroir, n'a pas eu besoin de votre clé ou de celle de votre associé. J'avais cru un instant aussi, que, profitant d'une occasion opportune, il avait pu prendre une empreinte de l'une ou l'autre de vos clés, et en faire faire une autre.

— Mais ce n'est pas le cas. Cette peine ne lui fut pas nécessaire.

— Il fit simplement comme vous — en se passant de serrurier toutefois — et a fait sauter votre cadenas, qu'il a — une fois son coup fait — remplacé par un autre de même fabrication.

— Vous croyez ?

— J'en suis presque certain. Mais, pour plus de sûreté, je vous prierais de me confier ce cadenas brisé et votre clé ; je désire les examiner soigneusement chez moi, à tête reposée.

— Faites comme vous l'entendez, monsieur Pinson, me dit le banquier.

Et là-dessus, je le quittai, en lui promettant de revenir le lendemain.

— Je vous avouerais, continua l'inspecteur de la Sûreté, que ce vol chez Lafosse et Delafond me semblait être un problème très difficile à résoudre.

Il fallait d'abord éloigner toute hypothèse d'un cambriolage fait par un professionnel, qui n'aurait certes pas pris la précaution de remplacer le cadenas.

On se trouvait en face d'un coup savamment monté par un ou plusieurs escrocs qui avaient intérêt — sachant que les banquiers n'allaient que rarement au tiroir de leur coffre-fort — à ce qu'on ne pût s'apercevoir de la substitution des cadenas que le plus tard possible, de façon qu'ils eussent tout le temps nécessaire pour négocier les valeurs dérobées.

Le seul point qui m'intriguait outre mesure était de savoir à quelle époque le vol avait été commis.

Les escrocs avaient-ils déjà eu le temps de se défaire des valeurs. Je dois vous dire, en effet, qu'à bien y réfléchir, je voyais là l'œuvre non pas d'un seul criminel, mais de plusieurs.

Et, de déduction en déduction, j'en arrivai à voir le coup fait par un seul individu — probablement un des commis de la banque — aidé de plusieurs complices.

(A suivre.)

(Reproduction interdite.)



LA SEMAINE CRIMINELLE DANS PARIS

VENGEANCE FÉMININE. — Un employé de commerce, marié depuis six mois avec une très jolie modiste, n'avait pas tardé à apprendre par son voisin que sa femme le trompait. Il voulait divorcer dans le plus bref délai. Ayant appris d'un voisin l'indiscrétion, la jolie modiste promit de se venger. Rencontrant le voisin vers sept heures du soir, rue Saint-Jacques, à quelques pas de son domicile, elle lui laboura le visage à coups de ciseaux.

— Ça l'apprendra à tenir sa langue, lui dit-elle.

Le malheureux, dont le visage est horriblement taillé, a reçu des soins à l'hôpital de la Pitié. Comme il n'a pas porté plainte, la féroce modiste a été laissée en liberté provisoire.

(VI^e Arr.)



SOLDATS APACHES. — Place des Invalides, vers minuit et demie, passaient trois employés d'un cinématographe. Derrière les palissades qui entourent les travaux du métro, quatre soldats d'infanterie et un soldat d'infanterie de marine bondirent soudain. Puis, sans explication, ils se jetèrent sur les employés qu'ils rouèrent de coups. Quoique blessés, les trois hommes purent s'enfuir, mais ils furent poursuivis pendant quelques instants par un des soldats qui essayait de les frapper de sa baïonnette.

(VI^e Arr.)



ENTRE TERRASSIERS. — A la station du Châtelet arrivant vers six heures et demie du soir, des terrassiers employés à la construction du nord-sud. Pour les protéger contre leurs camarades en grève, des gardes municipaux les accompagnèrent. Mais les grévistes attendaient les travailleurs dans les pas-perdus de la station. Une bagarre terrible s'engagea. A coups de matraque, de tiers-point, de casse-tête, les grévistes assaillirent leurs camarades dont plusieurs furent grièvement blessés.

(VI^e Arr.)

UN HOMME POIGNARDÉ. — Pour les beaux yeux d'une fille soumise, deux souteneurs se battirent boulevard de Belleville, en présence de celle-ci. Un des hommes cria à la fille : « Passe-moi ton couteau. » Des qu'il fut armé, l'apollon plongea le couteau en pleine poitrine de son adversaire qui a été admis d'urgence à l'hôpital.

(XIX^e Arr.)



UN AGENT BLESSÉ. — A la sortie de la Bourse du travail, six cents serruriers en grève voulurent organiser une manifestation. Ils se dirigèrent vers la rue Grange-aux-Belles dans le but de déboucher des camarades. Six agents cyclistes tentèrent de leur barrer la route. Un des grévistes qui était armé d'une matraque renversa un des agents et le frappa à la tête de plusieurs coups de son arme. Tandis que le blessé était transporté à l'hôpital, le forcené était envoyé au dépôt.

(X^e Arr.)



LES DRAMES DU DIVORCE. — Paros que son mari, un cocher-livreux, était affligé d'un bégaiement disgracieux, une jeune brune se prit en haine. Le pauvre homme dut demander le divorce et, pendant l'instance, les deux époux se séparèrent. Mais, en se rendant à son travail, l'autre matin, il rencontra rue Oberkampf, sa femme au bras d'un amant. Fou de rage, il se jeta sur elle et la frappa de trois coups de couteau qui entraînèrent rapidement la mort.

(XI^e Arr.)

L'audace d'un escroc

Un jeune lascar se présentait ces jours derniers chez une dame veuve, Augustine M... et, se jetant à son cou :
— Ma tante, ma bonne tante, je suis votre petit Lucien, votre neveu de Pau. Ne me remettez-vous pas ?
— Que si bien, mon cher enfant. Et quelle joie de t'embrasser ! Ton couvert est mis. D'apprête la chambre. Car je compte que tu ne me quitteras pas durant ton séjour à Paris.
Mais, dès le lendemain, le petit Lucien à sa bonne tante :
— Rappellez-moi votre nom de baptême.
— Eugénie.
— Ah ! mais non. Nous nous trompons l'un et l'autre. Ma tante à moi s'appelle Joséphine.
Et le jeune lascar disparut — en emportant l'argenterie et les bijoux de la maison.

Cercueils en papier

L'usage du papier se généralise de plus en plus. Chaque jour nous apprenons que les Américains ont trouvé une nouvelle application du papier. Nous savions qu'après avoir fait du linge, des vêtements, des toitures en papier, on faisait des maisons entières, des bateaux, des roues de locomotives... toujours en papier.
Mais le progrès ne devait pas s'arrêter là. Des entrepreneurs ingénieux, des entrepreneurs de pompes funèbres, ont lancé le cercueil en papier, en pulpe de papier pressée. Ces cercueils coûtent beaucoup moins cher que les cercueils en bois ; comme on en fait de tous styles, il est à prévoir que bientôt l'usage se généralisera, d'autant plus qu'il est prouvé qu'ils sont beaucoup plus résistants que les cercueils de bois.

Un peuple de voleurs

Evidemment, le peuple des Kallars est un peuple aimable. Ce peuple, habitant les environs de Madras, a la réputation justifiée de tirer ses moyens d'existence du vol, du brigandage et d'une série d'autres délits non moins criminels.
Les Kallars sont redoutés de leurs voisins. Leurs chants héroïques célèbrent les hauts faits de voleurs notoires. Au surplus, ce sont des gens curieux.
Ils élèvent leurs enfants suivant les anciens principes spartiates. La chaleur, le froid, les coups, leur sont indifférents. Et, pour épouser les plus jolies filles, quand ils atteignent l'âge du mariage, il leur suffit d'être des voleurs particulièrement adroits. Il arrive d'ailleurs qu'une femme quitte son mari pour un homme qui déploie dans l'art du vol des qualités d'astuce et d'habileté supérieures.

Rip !

Assurément, Rip est une célébrité contemporaine... Hatons-nous de dire qu'il ne s'agit nullement de l'opéra-comique de Planquette, mais tout simplement d'un brave et fidèle chien qui appartient à M. Deibler, « cet homme, disait un jour par boutade Alphonse Allais, qu'il ne fait pas bon rencontrer au coin des bois de... justice ».
Mais Rip doit aussi les honneurs de la célébrité à ce fait curieux que chaque fois que son maître part pour exécuter quelque bandit, il se met à aboyer plaintivement jusqu'à son retour : c'est là un renseignement précieux pour ceux qui désirent assister à une exécution capitale.

Scène à transformations

Cette scène se passa, voici déjà quelques années, dans un wagon-restaurant.
Un vieillard pénétra dans le wagon-restaurant, se fit servir des consommations, puis tout à coup disparut. Le garçon, inquiet et parcourut tout le train sans le retrouver.
Quand il revint, la place du vieillard était occupée par un révérend qui fit à son tour une promenade et disparut sans payer lui aussi et sans qu'il fût possible de le retrouver.
Le garçon, déjà de mauvaise humeur, devint furieux.
Et quatre fois encore la même scène se produisit. La place fut occupée par quatre personnes différentes qui partirent sans payer et sans laisser de traces.
Le garçon devenait fou.
Il ne comprit la mystification dont il était l'objet que lorsque Frégoli, étant son dernier déguisement, se révéla sous la forme des clients successifs que le garçon avait servis.

Divorce et criminalité infantile

L'accroissement de la criminalité juvénile frappe même l'esprit des plus optimistes. En un demi-siècle, le nombre des délits commis par des mineurs a passé de 13.500 à 36.000.

NOUVEAUTÉ PATHE

8 JOURS à l'Essai **20 MOIS de CRÉDIT** **RIEN A PAYER D'AVANCE**
Franco à tous et Partout

Admirable Phonographe et Collection Merveilleuse de **60 Morceaux Disques à Saphir**

26 Airs d'Opéra, Romances, Mélodies, Chansonnettes, etc. par les premiers Artistes du Monde.
34 Orchestres et Danses.

PRIX des 60 Morceaux et de l'Appareil
85 francs

4 f payables
25 par MOIS
4 25 sans frais.



LE THÉÂTRE CHEZ SOI

GIRARD & BOITTE
46, Rue de l'Echiquier, 46, PARIS (x^e arr.)

La supériorité des Disques Pathé fonctionnant SANS AIGUILLE est écrasante. Ils laissent loin derrière eux tous les autres systèmes.

BON MARCHÉ
exceptionnel
Pas 15 Centimes par Jour

L'emballage est gratuit. — Les quittances sont présentées par la poste et sans frais pour l'acheteur.
Nous vendons en confiance. — Fourniture immédiate.
Nous répondons gratuitement à toutes les demandes qui nous seront adressées.
L'appareil et les disques sont garantis tels qu'ils sont annoncés, ils peuvent être rendus dans les huit jours qui suivent la réception s'ils ne conviennent pas.

22 BULLETIN de SOUSCRIPTION

Je soussigné, déclare acheter à MM. GIRARD & BOITTE, à Paris, l'Appareil Pathé et les 60 Morceaux au prix de 85 fr. payables 4 fr. 25 par mois, sans frais.

Fait à _____ le _____ 190__
Nom et Prénoms _____
Profession ou Qualité _____
Domicile _____
Département _____
Gare de chemin de fer _____
Signature : _____

Prérez de remplir le présent Bulletin et de l'envoyer sous enveloppe à l'adresse de MM. GIRARD & BOITTE.

*J'aurais le fantôme faire contre
mauvaise fortune bon cœur.
Avec des saisis d'espère sau-
ber un de mes ours, quant
à l'autre f'a bien leur qu'il
me puisse résister fleur d'inn-
semaine, il n'est impossible
se trouver des fruits ils sont
encore trop verts, ou m'a bien
dit que les raisins étaient
murs à quelque distance moi
se n'ose pas faire le voyage.
quel soussage la malheureuse
bête se régalerait.*

LISTE DES PRIX

1^{er} prix : Cinquante francs en espèces ; 2^e prix : Une superbe parure de peignes, monture en véritable Toledo ; 3^e et 4^e prix : Une ravissante garniture de cheminée en porcelaine ; Du 5^e au 10^e prix : Une délicieuse bonbonnière, couvercle en émail ; Du 11^e au 21^e prix : Un beau service de fumeur en cuivre rouge ; Du 22^e au 40^e prix : Une élégante boucle de ceinture ; Du 41^e au 84^e prix : Un très joli vide-poche, art nouveau ; Du 85^e au 116^e prix : Une boîte porte-allumettes « Jupiter » ; Du 117^e au 150^e prix : Une mignonne broche « Faisane » en argent contrôlé.

pour une seule année. Et encore les affaires de moindre importance, classées à seule fin d'éviter l'encombrement, se sont élevées, une année, à 4.626. Or, malheureusement, il faut constater que, parallèlement, les divorces entre époux ayant des enfants vont sans cesse en augmentant. La moyenne en était de 56 p. 100. En 1906 elle a atteint 63 p. 100. Le chiffre total des divorces en France a été de 7.157 en 1900. En 1906, il est monté à 11.584.

Deux innocents !

La Cour d'assises de l'Ardeche avait condamné, malgré leurs protestations d'innocence, les nommés Etienne Charles et Etienne père à dix ans de réclusion et à dix ans d'interdiction de séjour, pour avoir, dans la nuit du 3 novembre 1900, assassiné leur voisin Raymond, âgé de 31 ans.

Cette semaine, Charles Etienne a fait appeler à la prison le président des assises et lui a avoué son crime en lui disant qu'il était le seul coupable.

UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.
Ecrire à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Concours n° 27 (8 Séries)

Le Truc de Zizi Tapalceil

DEUXIÈME SÉRIE

Zizi Tapalceil est le plus jeune, mais aussi un des plus habiles limiers de notre police. Il compte déjà à son actif plusieurs captures sensationnelles et possède à fond l'art de se grimer et surtout de se dissimuler aux yeux de tous.
Envoyé à la poursuite d'un redoutable bandit par le chef de la sûreté, il est obligé de faire une randonnée à travers la France en employant les meilleures ruses de son sac à malices, car le sinistre coquin qui lui est confié n'est pas étonné. Il est de tout intérêt que la présence de Zizi ne soit pas éventée. Pour tenir son chef au courant de ses allées et venues il dissimule dans les lettres qu'il lui adresse, au milieu de phrases qui paraissent insignifiantes, des mots qui semblent plus insignifiants encore mais indiquent au chef le nom du département et de la ville où se cache son serviteur.

Serez-vous aussi habiles que lui, aimables lectrices, chers lecteurs ? Nous allons vous donner un exemple pour vous faire comprendre le truc de Zizi Tapalceil.

Supposons que, dans le corps de la lettre, il y ait : « Aussitôt le voilà qui Creuse » et plus loin : « et il se promena dans les Guérets » : les mots à trouver seraient Creuse et Guéret.

Ce concours aura huit séries et il y aura à trouver dans chaque série un nom de département et un nom de ville de ce département. En publiant la dernière série nous indiquerons la date de l'envoi des solutions.

Tout envoi partiel sera éliminé d'office. Les huit solutions devront être adressées à M. Lecoq, à l'Œil de la Police, 75, rue Dareau, Paris. Prière de n'y joindre ni timbres, ni mandats.

Indiquer nettement sur l'enveloppe d'envoi le nom ou le numéro du concours.

Il est indispensable d'envoyer avec les huit solutions, les huit bons de concours qui se trouvent au bas de la page 11.

AMIS RIRE demandez le gros Catalogue de 128 pages, gratis, de Farces, du RIRE, Attrapes, Physique, Chanson, Magnétisme, Librairie spéciale - Cartes Postales - Hygiène. E. HEI, 403, Faubourg Saint-Denis, Paris.

POUR MAIGRIR Indique GRATIS moyen sûr et rapide. Ecrire à CHARDON, 10, Rue Saint-Lazare, Paris.

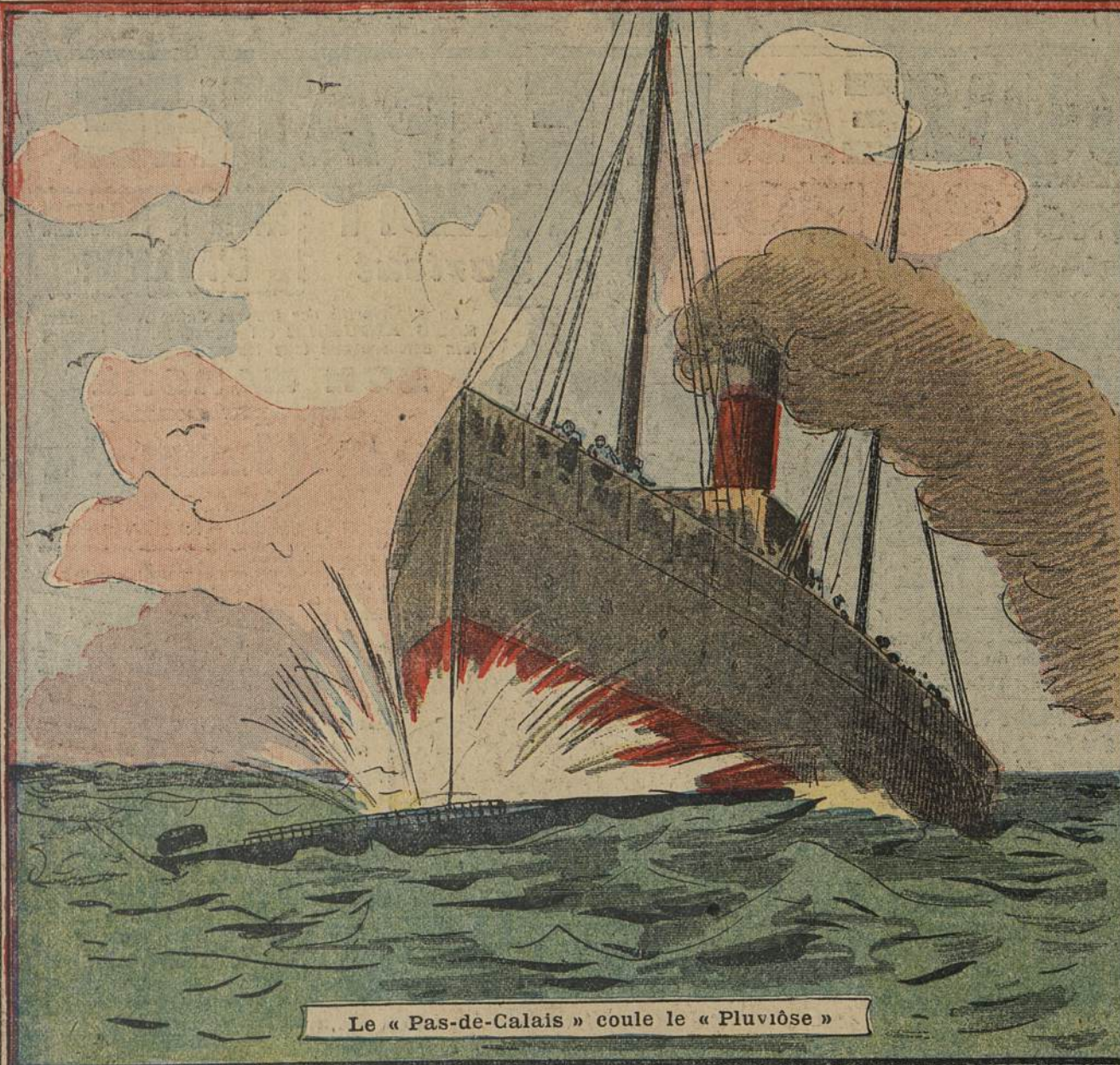
MESDAMES Pour DOULEURS, TROUBLES ou IRRÉGULARITÉS des ÉPOQUES envoi discret du **RÉGLOGÈNE LACROIX**, contre 10^e mandat ou remb^t à G. LACROIX, Pharmacien-Spécialiste à LILLE

SAGE-FEMME 1^{re} Cl. Discretion absolue. Pension Scatut des Seins, Epilation, Obésité. — Renseignements gratis

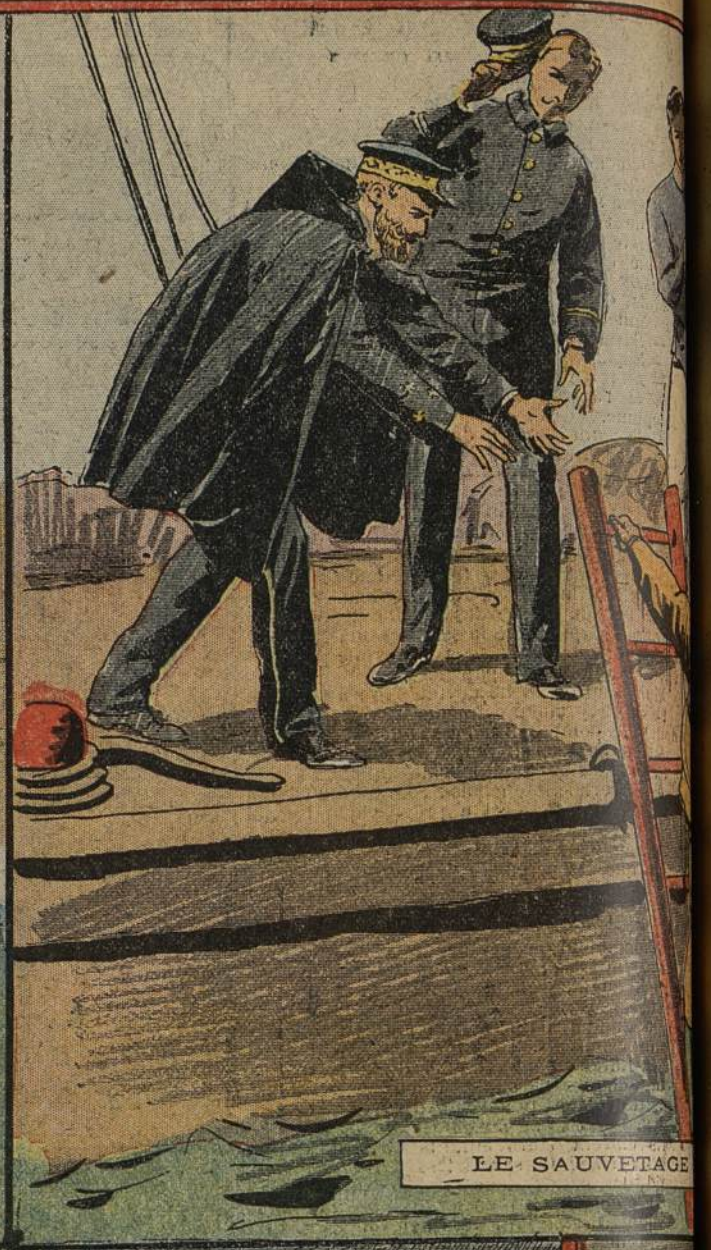
Abonnements à L'ŒIL DE LA POLICE :
FRANCE : 6 francs par an — ÉTRANGER : 8 francs par an
Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite
L'AUBERGE ROUGE DE PEYRABAILLE
D'une valeur de 5 francs. Joindre 0 50^e pour recevoir franco à domicile.
Adresser les demandes, 75, rue Dareau, Paris.

L'ŒIL DE LA POLICE
CONCOURS N° 27
LE TRUC DE ZIZI TAPALCEIL
BON N° 2
Conservé ce bon et nous l'envoyer à la date que nous indiquerons.

Nous publierons dans notre prochain numéro
la suite de notre 25^e Concours
LES PILLEURS DÉPAVES



Le « Pas-de-Calais » coule le « Pluviöse »



LE SAUVETAGE



LA PERTE DU SUB